

1991/1992

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

ISLANDE

OCDE



OECD

ETUDES ECONOMIQUES
DE L'OCDE

ISLANDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE). La Yougoslavie a un statut spécial à l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE 1992

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	9
I. Évolution récente, politique économique et perspectives	11
Évolution récente	11
Politique économique	23
Perspectives	32
II. Réforme structurelle	34
Conséquences de la création de l'Espace économique européen pour l'Islande	34
Pêcheries	36
Agriculture	39
III. Le rôle de l'État sur le marché financier	41
Le rôle de l'État dans la distribution du crédit	42
Le marché des fonds d'État	50
IV. Finances publiques	53
Dépenses, recettes et déficits des administrations publiques	53
V. Conclusions	64
Notes et références	68
<i>Annexe : Chronologie économique</i>	70
Annexe statistique et structurelle	73

Tableaux

Texte

1. Demande et production	13
2. Epargne, investissement et compte des opérations courantes	17
3. Exportations par groupe de produits	19
4. Situation du marché du travail	20
5. Finances publiques	23
6. Besoin de financement du secteur public	26
7. Taux d'intérêt	42
8. Origine du crédit en Islande	43
9. Répartition des actifs financiers	44
10. Actifs des caisses de crédit à l'investissement	54
11. Dépenses des administrations publiques	58
12. Concepts budgétaires	59
13. Dette du secteur public	60
14. Structure des recettes et dépenses municipales	62

Annexe statistique et structurelle

A. Origine et utilisation des ressources, aux prix courants	75
B. Origine et utilisation des ressources, aux prix constants de 1980	76
C. Production et emploi	77
D. Formation brute de capital fixe et patrimoine national, aux prix courants	78
E. Formation brute de capital fixe et patrimoine national, aux prix constants de 1980	79
F. Balance des paiements selon les définitions de l'OCDE	80
G. Revenus et dépenses de l'administration centrale et de la sécurité sociale	81
H. Prises de poissons, salaires et prix	82
I. Commerce extérieur, total et par région	83
J. Commerce extérieur, par groupe de produits	84
K. Monnaie et crédit	85
L. Secteur public	86
M. Marché du travail	87

Graphiques

Texte

1. Performance globale de l'économie	12
2. Prises de poisson	14
3. Prix à l'exportation et termes de l'échange	16
4. Salaires réels et chômage	21
5. Évolution de l'inflation	22
6. Déficit budgétaire du Trésor	24
7. Taux d'intérêt	27
8. Masse monétaire et vitesse de circulation de la monnaie	28
9. Taux de change effectif de la couronne	30
10. Dépenses et recettes des administrations publiques	55
11. Comparaison des impôts directs et impôts indirects (en pourcentage du total des recettes fiscales)	56
12. Impôts directs et impôts indirects (en pourcentage du PIB)	57

PAGE BLANCHE

STATISTIQUES DE BASE DE L'ISLANDE

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	103	Superficie non productive (milliers de km ²)	82
Superficie productive (milliers de km ²)	21	<i>dont :</i>	
<i>dont :</i>		Glaciers	12
Superficie cultivée	1.1	Autres terres dépourvues de végétation	70
Pâturages naturels	20		

LA POPULATION

Population, 1 ^{er} décembre 1991	259 581	Répartition de l'emploi en 1989	
Accroissement net 1981-90,		(en pourcentage) :	
moyenne annuelle (en pourcentage)	1.1	Agriculture	5.1
		Pêche et traitement du poisson	11.8
		Autres industries manufacturières	12.9
		Construction, total	10.7
		Commerce	14.9
		Communications	6.8
		Services et autres	37.8
			100.0

L'ÉTAT

	1987	1991
Parlement, répartition des sièges :		
Parti indépendant (conservateurs libéraux)	18	26
Parti du progrès (agriculteurs)	13	13
Alliance du peuple (socialistes, communistes)	8	9
Parti social et démocratique	10	10
Parti des citoyens	7	-
Alliance féminine	6	5
Autre	1	-
	63	63

Dernière élection générale : avril 1991

PRODUCTION ET FORMATION DU CAPITAL

Produit national brut en 1991 :		Formation brute de capital fixe en 1991 :	
Millions de couronnes islandaises	367 532	Millions de couronnes islandaises	72 700
Par habitant, en dollars des États-Unis	23 917	En pourcentage du PNB	19.8

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services en 1991,		Importations de biens et services en 1991,	
en pourcentage du PNB	34.5	en pourcentage du PNB	35.5
Principales exportations en 1990		Ventilation des importations, par produit, en 1990	
(en % des exportations de marchandises) :		(en % des importations de marchandises) :	
Produits à base de poisson	75.5	Biens de consommation	31.0
Aluminium	10.4	Biens d'équipement	32.0
Autres produits manufacturés	10.0	Produits intermédiaires (non compris	
Produits agricoles	1.9	les carburants)	27.3
Divers	2.2	Carburants et lubrifiants	9.7

LA MONNAIE

Unité monétaire : la couronne islandaise		Unité monétaire par dollar des États-Unis,	
		moyenne journalière :	
		Année 1991	59.2
		Mars 1992	59.6

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de l'Islande par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 6 avril 1992.

•

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 22 avril 1992.

•

L'étude précédente de l'Islande a été publiée en juin 1991.

Introduction

L'année 1991 a marqué un léger répit dans la récession économique qui s'était amorcée en 1988, mais la production devrait baisser en 1992; cependant on peut s'attendre à une légère reprise en 1993. Malgré la fermeté des prix du poisson, la baisse des prises de morue et de capelan diminue les recettes d'exportation. Les perspectives à court terme pour la pêche font état d'un volume médiocre de captures et, probablement, d'une baisse des prix; par ailleurs, l'atonie du marché mondial de l'aluminium a entraîné le report du projet de nouvelle fonderie, qui devait être mis en route à la fin de 1992. La politique budgétaire s'étant assouplie à l'approche des élections d'avril 1991, le déficit du budget de 1991 s'est révélé plus lourd que prévu. De ce fait, du moins en partie, les pressions de la demande se sont quelque peu intensifiées vers le milieu de l'année 1991, et le taux d'inflation a de nouveau augmenté. Néanmoins, cette tendance a été inversée au second semestre et la baisse spectaculaire de l'inflation, consécutive à l'accord sur les salaires et les prix conclu au début de 1990 entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement, s'est poursuivie. L'accord salarial a pris fin en septembre 1991, cependant, lors de la rédaction de l'*Étude*, de nouvelles négociations étaient en cours.

La taille du secteur public en Islande, mesurée par les recettes ou les dépenses en pourcentage du PIB, est faible par rapport aux autres pays de l'OCDE. Néanmoins, le déficit du Trésor demeure excessivement élevé, et il s'est avéré difficile de le réduire dans une conjoncture économique déprimée. Le besoin de financement du secteur public est très important et s'accroît rapidement, mais cela tient surtout à l'augmentation des emprunts hypothécaires du secteur privé. L'Islande se distingue par le fait que l'État joue encore un rôle prédominant sur le marché hypothécaire et que cette forme d'intermédiation financière est prise en compte dans le besoin de financement du secteur public.

L'État a toujours joué un grand rôle dans l'économie, en particulier par son contrôle des marchés de capitaux. Il y a dix ans encore, l'affectation interne du capital, les transactions financières internationales et les taux d'intérêt étaient déterminés presque entièrement par le gouvernement ou par des institutions du secteur public. Depuis lors, la libéralisation de ces marchés a progressé à grands pas, encore que l'intervention étatique reste importante. Le gouvernement prévoit de poursuivre son désengagement, orientation qui reflète en partie la perspective de resserrement des relations avec la Communauté européenne prévu par l'accord sur l'Espace économique européen.

Le premier chapitre de *l'Étude* passe en revue l'évolution économique récente et présente les perspectives à court terme de l'économie islandaise. Le chapitre II examine plusieurs réformes structurelles en intégrant les implications du nouvel Espace économique européen : nouveau système de quotas de pêche, Fonds de péréquation des prix pour les pêcheries et les modifications dans le programme des subventions agricoles. Le chapitre III traite du rôle de l'État sur les marchés de capitaux, et examine plus particulièrement les Caisses de crédit à l'équipement, le marché des capitaux à court terme et le marché des changes, ainsi que les systèmes publics de crédit hypothécaire. Le chapitre IV analyse les évolutions budgétaires aux échelons central et local de l'administration, et le chapitre V présente les conclusions.

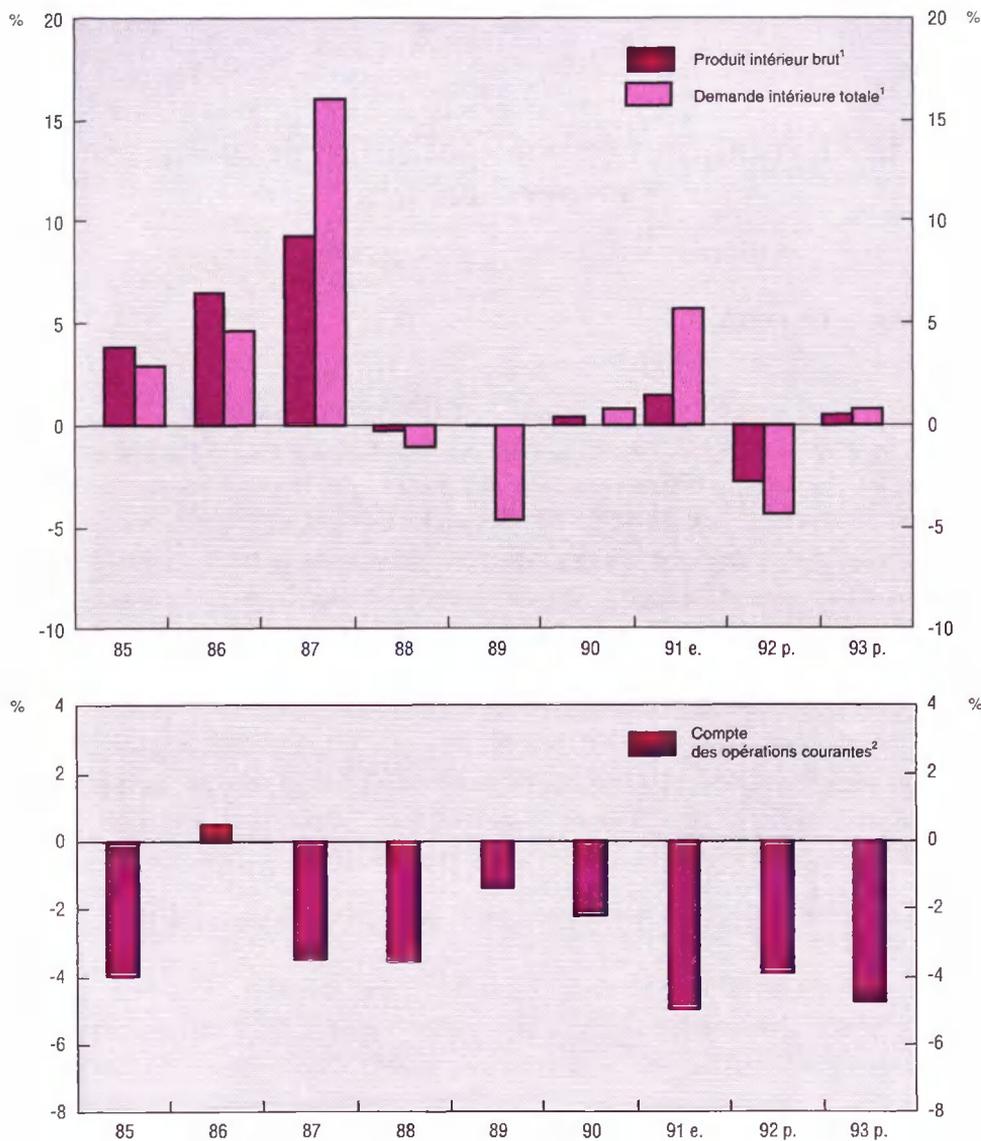
I. Évolution récente, politique économique et perspectives

Évolution récente

Après une légère croissance en 1989 et 1990, la croissance du PIB réel a été de 1.4 pour cent en 1991. Bien que d'autres exportations aient été elles aussi en baisse, les résultats médiocres de 1991 ont surtout été imputables aux prises de poisson, plus réduites qu'on ne l'avait escompté. Le déficit de la balance courante s'est creusé car le manque à gagner dans le secteur de la pêche a pesé sur les recettes d'exportation, alors que les décisions d'annuler certaines augmentations d'impôts et de majorer certaines dépenses, décisions prises durant la campagne pour les élections d'avril, ont eu pour effet de gonfler la demande intérieure et les importations de biens de consommation. Le déficit du Trésor a accusé un dérapage considérable par rapport à l'objectif de 1 pour cent du PIB qui avait été fixé dans le budget de 1991. Toutefois, les acquis réalisés sur le front de l'inflation après l'accord salarial conclu au début de 1990 ont été pour l'essentiel maintenus en 1991.

Les prises de poisson ont diminué de 6 pour cent en valeur en 1991, soit la quatrième baisse annuelle consécutive. La chute a été particulièrement spectaculaire pour le capelan, la forte contraction des stocks ayant entraîné une suspension de la pêche durant la campagne hivernale. Pour l'année dans son ensemble, les prises de capelan ont représenté moins de la moitié des captures de 1990 et un tiers à peine de la moyenne pour la période 1985-1988¹. Les prises de morue, de loin les plus importantes sur le plan commercial, ont baissé légèrement en 1991 pour s'établir à 310 000 tonnes, soit 21 pour cent de moins que le record de 1987. Toutefois, les captures d'autres espèces de fond ont augmenté pour la sixième année consécutive pour atteindre 351 000 tonnes.

Graphique 1. PERFORMANCE GLOBALE DE L'ÉCONOMIE



Note : e = estimation ; p = prévision.

1. Prix constants. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

2. En pourcentage du PIB nominal.

Sources : National Economic Institute et OCDE, Comptes nationaux.

Tableau 1. Demande et production
 Pourcentage de variation en volume, aux prix de 1980

	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹	1992 ²	1993 ²
Consommation privée	8.0	16.4	-4.0	-4.2	-0.6	5.6	-3.5	0.5
Consommation publique	6.9	6.1	4.2	2.4	4.1	4.6	-0.3	2.0
Formation brute de capital fixe	-1.2	19.0	-1.3	-8.3	2.8	3.0	-9.4	0.4
Entreprises	6.6	20.6	-7.9	-20.1	7.5	2.4	-6.9	0.0
Logement	-13.8	14.2	10.6	2.8	-0.6	-9.7	-6.0	1.0
Secteur public	-5.8	19.0	4.4	5.4	-1.4	5.0	-14.6	0.7
Demande intérieure finale	5.7	15.0	-2.0	-4.7	1.3	4.0	-1.5	0.8
Formation de stocks ³	-0.7	0.7	1.0	-0.8	-0.3	0.8	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	5.1	15.8	-1.0	-5.5	1.0	4.8	-1.8	0.8
Exportations de biens et services	6.2	4.1	-2.8	2.5	-0.4	-5.9	1.7	0.0
Exportations de biens	10.3	3.2	-1.0	3.5	-1.4	-7.9	2.4	..
Exportations de services	-3.4	6.3	-7.4	-0.1	2.3	-0.1	0.0	..
Importations de biens et services	0.3	22.9	-3.1	-10.2	0.7	5.8	-3.0	0.8
Importations de biens	5.6	24.9	-3.9	-10.9	0.3	4.9	-5.4	..
Importations de services	-13.8	16.5	-0.5	-8.3	1.6	8.8	0.1	..
Solde extérieur ³	2.3	-7.0	0.3	-4.6	-0.4	-4.3	1.6	-0.3
PIB	7.4	8.7	-0.8	0.0	0.4	1.4	-2.8	0.5
PNB	7.5	9.1	-1.2	-0.2	0.4	1.5	-3.2	..
Revenu national brut ⁴	9.3	10.6	-1.2	-2.0	-0.2	2.8	-3.8	..
<i>Pour mémoire :</i>								
Production destinée à l'exportation	7.5	8.1	-0.1	1.8	-1.8	-3.8	0.8	..
Produits de la mer	10.1	4.9	-0.2	-2.3	-1.2	-2.6	0.0	..
Aluminium	1.2	9.7	-1.7	7.8	-1.8	2.7	1.0	..
Ferro-silicium	11.3	-18.3	14.7	3.8	-12.2	-20.6	12.0	..
Divers	-6.8	44.0	-1.8	13.5	-0.8	-22.5	4.7	..
Indice du coût de la vie	21.3	18.8	25.4	21.1	14.8	6.8	4.5	4.5

1. Chiffres provisoires.

2. Prévisions.

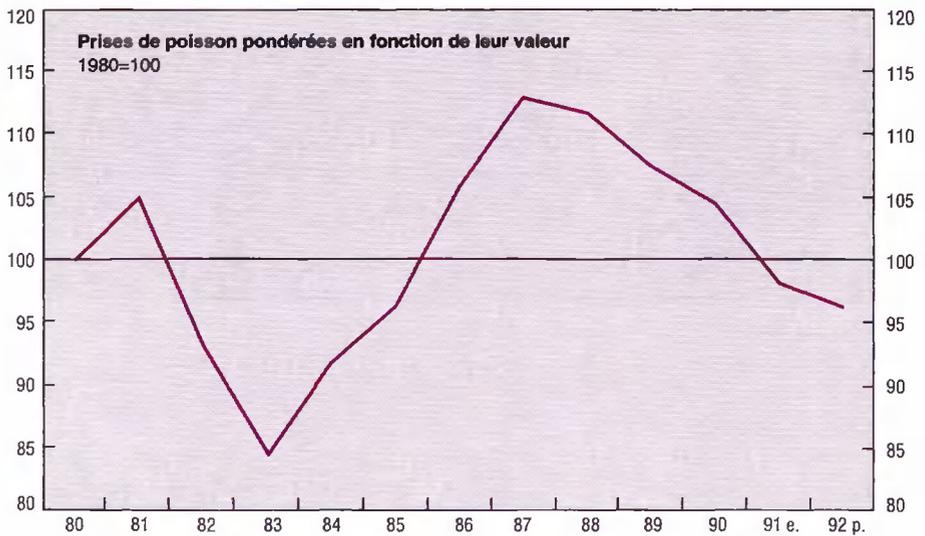
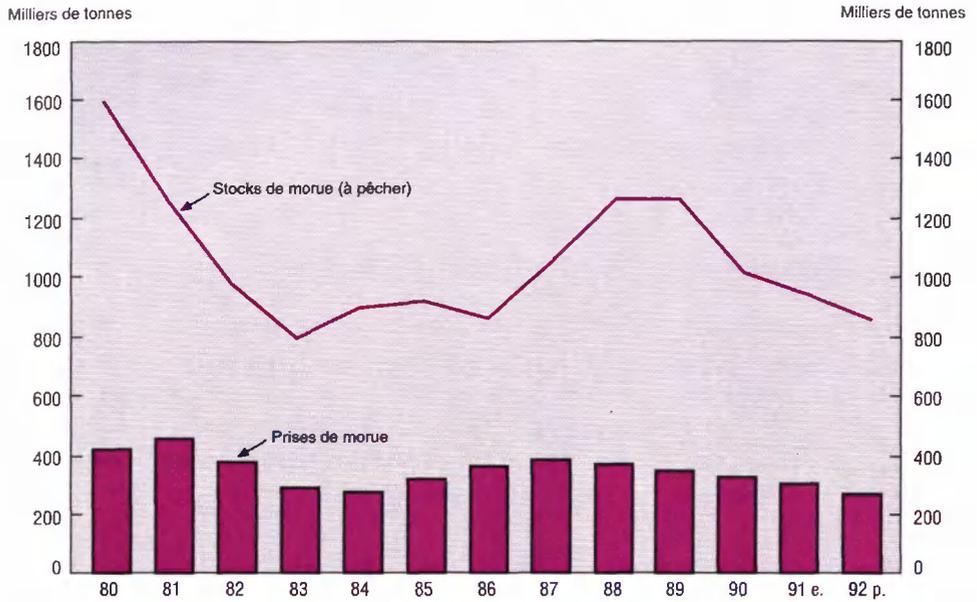
3. Contribution à la croissance du PIB : variations des agrégats exprimées en pourcentage du PIB de l'année précédente.

4. PNB corrigé des effets des variations des termes de l'échange.

Source : National Economic Institute et estimations de l'OCDE.

L'état des eaux islandaises s'est amélioré en 1991 : la température moyenne de l'eau sur les principaux fonds de pêche s'est élevée et la densité du plancton a augmenté. Néanmoins, les stocks de morue sont bas, en raison des faibles accroissements intervenus les années précédentes. De plus, le retour attendu de la morue des eaux groënlandaises s'est avéré décevant, ces poissons étant de taille plus réduite qu'on ne l'avait escompté, eu égard à leur âge. Afin de conserver et

Graphique 2. **PRISES DE POISSON**



Note : e = estimation ; p = prévision.

Sources : National Economic Institute et Marine Institute, *State of Marine Stocks and Environmental Conditions in Icelandic Waters 1991*, *Fishing Prospects 1992*, Reykyavik, juillet 1991.

si possible d'accroître le stock de morue, le total admissible de captures (TAC) pour la campagne 1991/92 a été fixé à 265 000 tonnes, soit une réduction d'environ 15 pour cent par rapport aux prises de 1991. Etant donné ce que l'on sait de la structure par âge du stock, il semble probable que le TAC sera fixé à un niveau similaire en 1993, de sorte que les prises tomberont à leur plus bas niveau depuis la fin des années 40.

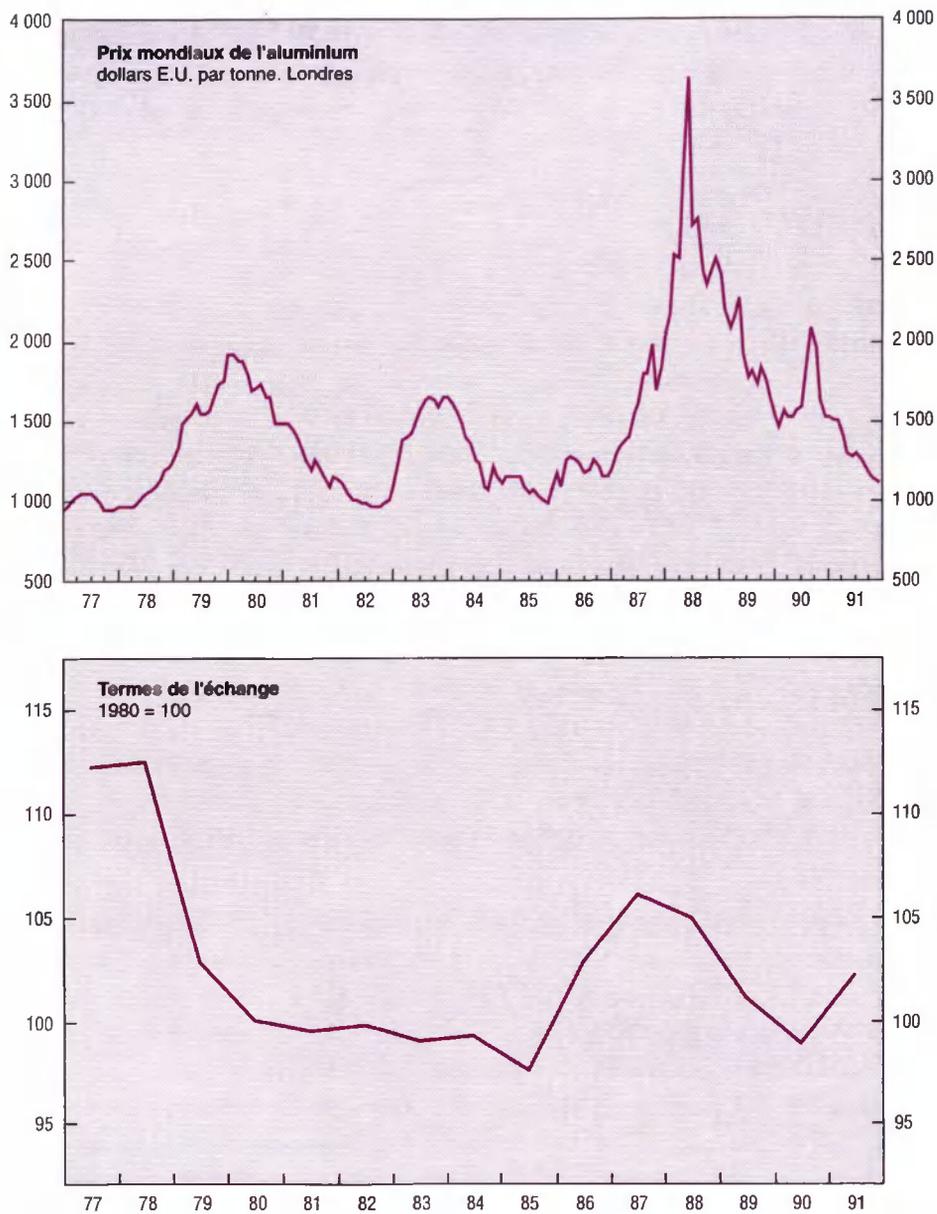
A vrai dire, la réduction effective du TAC par rapport à 1990 (qui était de 350 000 tonnes) est plus brutale que ne l'indiquent ces chiffres. Etant donné les modifications apportées récemment au système de gestion des quotas (cette réforme est décrite dans *l'Étude* 1990/1991), l'écart entre le quota et le volume des prises effectives aurait dû être plus réduit que les années précédentes. L'ancien système définissait des quotas d'« effort de pêche », indiquant par exemple le nombre de jours de pêche autorisés et non la quantité de poisson pouvant être capturée. En utilisant des bateaux plus performants, les détenteurs de quotas d'effort de pêche pouvaient accroître leurs captures. Le nouveau système supprime les quotas d'effort. Par ailleurs, avec l'ancien dispositif les bateaux de faible tonnage échappaient aux quotas, tandis que sous le nouveau régime la plupart des navires sont réglementés.

Après un bas niveau de captures en 1991, le stock de capelan s'est accru rapidement. Le TAC recommandé pour la campagne 1991/92 est de 616 000 tonnes et pourrait atteindre 800 000 tonnes en 1992. L'églefin semble lui aussi abondant et les prises pourraient croître dans les années à venir. Le sébaste paraît stable, et le stock de hareng semble se reconstituer. Les prises de crevettes devraient être nombreuses en 1992, en raison de l'absence des morues (qui s'en nourrissent).

Les prix du poisson ont augmenté à la fin de 1990, et malgré une légère contraction au milieu de 1991, ils se maintiennent à un niveau élevé; dans l'ensemble ils ont affiché une hausse moyenne de 10 pour cent en 1991 par rapport à 1990. Etant donné que l'offre mondiale de morue et d'autres espèces démersales demeure faible, il est probable que les prix resteront soutenus au début de 1992. Toutefois, la Russie et la Norvège devraient augmenter leurs prises, ce qui pourrait influencer à la baisse les cours vers la fin de l'année.

Le prix de l'aluminium, principal produit d'exportation de l'Islande après le poisson et les produits dérivés, est en baisse depuis plusieurs années; il est tombé sous la barre des 1 200 dollars la tonne à la fin de 1991. Le ralentissement de

Graphique 3. **PRIX A L'EXPORTATION ET TERMES DE L'ÉCHANGE**



Source : Banque centrale d'Islande, OCDE.

l'activité économique mondiale a fait chuter la demande, tandis que les exportations de l'ex-Union soviétique – alimentées par les stocks existants, mais aussi par la production courante – ont saturé les marchés internationaux. Le cours de l'aluminium pourrait se redresser à mesure que la reprise dans la zone de l'OCDE ranimera la demande et que les stocks s'allégeront, mais du fait des exportations des anciens pays communistes il pourrait rester pendant quelque temps au-dessous de sa moyenne à long terme voisine de 2 000 dollars la tonne². Grâce à des ressources hydro-électriques abondantes et peu coûteuses, l'industrie islandaise de l'aluminium est en mesure de concurrencer tous les autres producteurs mondiaux. Ainsi, malgré la faiblesse des cours, la production de la fonderie existante a été maintenue à des niveaux élevés en 1991, et cette orientation devrait se poursuivre.

Tableau 2. **Epargne, investissement et compte des opérations courantes**

En pourcentage du PIB

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹
Formation de capital	20.5	18.8	19.9	19.1	18.3	19.1	19.0
Investissement privé	14.8	13.8	14.5	13.6	12.4	12.9	12.4
Investissement public	5.7	5.0	5.4	5.5	5.9	6.2	6.6
Epargne nationale	16.6	19.3	16.5	15.6	17.0	16.9	14.1
Publique	-1.9	-1.3	-1.4	-2.9	-2.6	-1.4	-3.3
Privée	18.5	20.6	17.9	18.5	19.6	18.2	17.4
Compte des opérations courantes	-4.0	0.5	-3.4	-3.5	-1.3	-2.2	-4.9
<i>dont :</i>							
Echanges de marchandises	0.0	2.5	-1.0	-0.1	2.4	1.4	-0.8
Services autres que les revenus de facteurs	0.7	1.9	0.5	-0.1	0.5	0.6	-0.2
Revenu net des facteurs	-4.7	-3.9	-3.0	-3.3	-4.3	-4.2	-3.9
Dettes extérieures nettes	52.8	45.2	40.8	42.0	46.6	46.0	46.8
<i>Pour mémoire :</i>							
Revenu net des facteurs en pourcentage des exportations	11.3	9.9	8.5	10.0	12.2	11.6	11.8

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs composantes.

1. Chiffres provisoires.

Sources : Banque centrale d'Islande, National Economic Institute, et OCDE.

Les termes de l'échange se sont accrus de $4\frac{1}{2}$ pour cent en 1991, la hausse des prix du poisson et la chute des cours du pétrole au début de l'année ayant plus que compensé le recul des prix de l'aluminium. Le redressement des termes de l'échange a entraîné une progression du revenu national de $2\frac{3}{4}$ pour cent environ, et les dépenses de consommation privée se sont accrues de $5\frac{1}{2}$ pour cent en termes réels. Le volume des dépenses du secteur public a également augmenté en 1991, avec une hausse de $4\frac{1}{2}$ pour cent de la consommation publique et de 5 pour cent de l'investissement. (Les dépenses du secteur public font l'objet d'un examen détaillé dans les chapitres III et IV). L'investissement privé a connu une évolution contrastée. L'investissement résidentiel a baissé de 10 pour cent, en raison du niveau élevé des taux d'intérêt réels et de la médiocrité des perspectives économiques. En revanche, l'investissement productif s'est montré plus résistant et a progressé de $2\frac{1}{2}$ pour cent en termes réels.

L'accroissement des revenus du secteur privé et l'accroissement de la consommation publique ont entraîné une hausse de $5\frac{3}{4}$ pour cent des importations de biens et services en termes réels. Cette augmentation a touché surtout les biens de consommation, en particulier les automobiles, et les autorités y ont vu les premiers signes de surchauffe de l'économie. Parallèlement, les exportations ont reculé de 6 pour cent en termes réels. Le principal facteur en cause a été la médiocrité des prises de poisson, encore que l'effondrement de l'Union soviétique ait perturbé les exportations de lainages et, plus spécialement, les produits en conserve. La production de ferrosilicium a diminué du fait de l'atonie de la demande mondiale. Malgré la faiblesse de la conjoncture économique internationale, le tourisme semble cependant avoir continué de croître en 1991. Tandis que les échanges de services sont restés à peu près équilibrés et que le revenu net des facteurs en provenance de l'étranger n'a guère varié, la forte dégradation des échanges de marchandises a fait que le déficit courant a doublé en 1991 pour atteindre presque 5 pour cent du PIB, contre $2\frac{1}{4}$ pour cent en 1990. En conséquence, la dette extérieure nette a continué de croître pour atteindre près de 47 pour cent du PIB en 1991.

En 1991 le chômage s'est maintenu à $1\frac{1}{2}$ pour cent de la population active, taux relativement élevé pour l'Islande. Tout en restant faible par rapport aux autres pays de l'OCDE, depuis 1989 il se situe au niveau le plus haut de ces deux dernières décennies³. En dépit de ce chômage relativement élevé, des pénuries de main-d'œuvre ont persisté dans certains secteurs. Les travailleurs étrangers

Tableau 3. **Exportations par groupe de produits**

En pourcentage du total des exportations

	1970	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Total des exportations de marchandises	61.4	76.7	73.5	64.9	67.8	67.7	66.8	70.3	71.2	72.3	72.2	72.3
Produits de la mer	48.0	57.5	57.6	48.7	46.1	45.5	50.0	54.2	54.1	51.4	51.3	54.7
Produits agricoles	2.0	1.3	1.2	0.8	0.8	1.2	1.1	1.1	1.4	1.3	1.2	1.4
Produits manufacturés	10.6	16.6	14.1	14.5	19.9	18.9	15.0	13.9	14.3	16.2	17.8	14.8
Aluminium	8.1	9.3	7.1	6.5	11.9	9.8	6.6	6.5	6.8	7.8	9.3	7.5
Ferro-silicium	-	1.4	1.4	1.9	2.2	2.9	2.4	2.1	2.0	2.8	2.7	1.9
Autres exportations de marchandises	0.8	1.3	0.7	0.9	1.0	2.1	0.8	1.2	1.4	3.5	2.0	1.5
Services autres que les revenus de facteurs	37.1	22.2	24.7	32.5	30.9	31.0	32.0	28.5	27.6	26.5	26.3	26.3
Voyages	2.1	1.9	1.8	2.4	2.5	3.2	3.5	3.8	4.5	5.5	5.6	5.7
Transports	20.8	10.7	13.6	17.5	15.4	15.0	17.8	13.2	11.2	10.6	10.0	9.9
Assurances	5.3	0.8	0.8	0.8	1.1	0.8	1.0	0.7	0.9	1.3	0.8	0.8
Défense, net	5.3	5.7	5.6	8.3	7.9	7.9	6.2	6.9	6.4	6.0	6.6	6.5
Autres services	3.6	3.1	2.9	3.5	4.0	4.1	3.6	3.9	4.7	3.2	3.2	3.4
Intérêts reçus	1.5	1.1	1.8	2.6	1.3	1.3	1.2	1.1	1.2	1.1	1.5	1.4

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs composantes.

Source : Banque centrale d'Islande.

Tableau 4. **Situation du marché du travail**

	1984-86	1987	1988	1989	1990	1991
Offres d'emploi						
Nombre (en milliers)	2.4	3.2	1.7	-0.3	0.0	0.3
En pourcentage de la population active totale	2.6	3.5	1.9	0.4	0.0	0.4
Taux de chômage ¹	-0.9	0.5	0.6	1.7	1.8	1.5
Durée hebdomadaire du travail pour les travailleurs manuels à temps plein ²	50.0	50.1	47.9	48.2	47.6	47.7
Arrêts de travail (jours)	68	116	131	611	3	27
Gains par salarié						
Nominiaux	33.3	41.8	26.9	13.3	7.7	8.6
Réel	5.3	19.3	1.1	-6.4	-6.2	1.7

1. Calculé sur la base des données mensuelles de chômage enregistré.

2. Il s'agit, plus précisément, de la durée hebdomadaire du travail pour les travailleurs qualifiés et non qualifiés travaillant plus de 400 heures par trimestre.

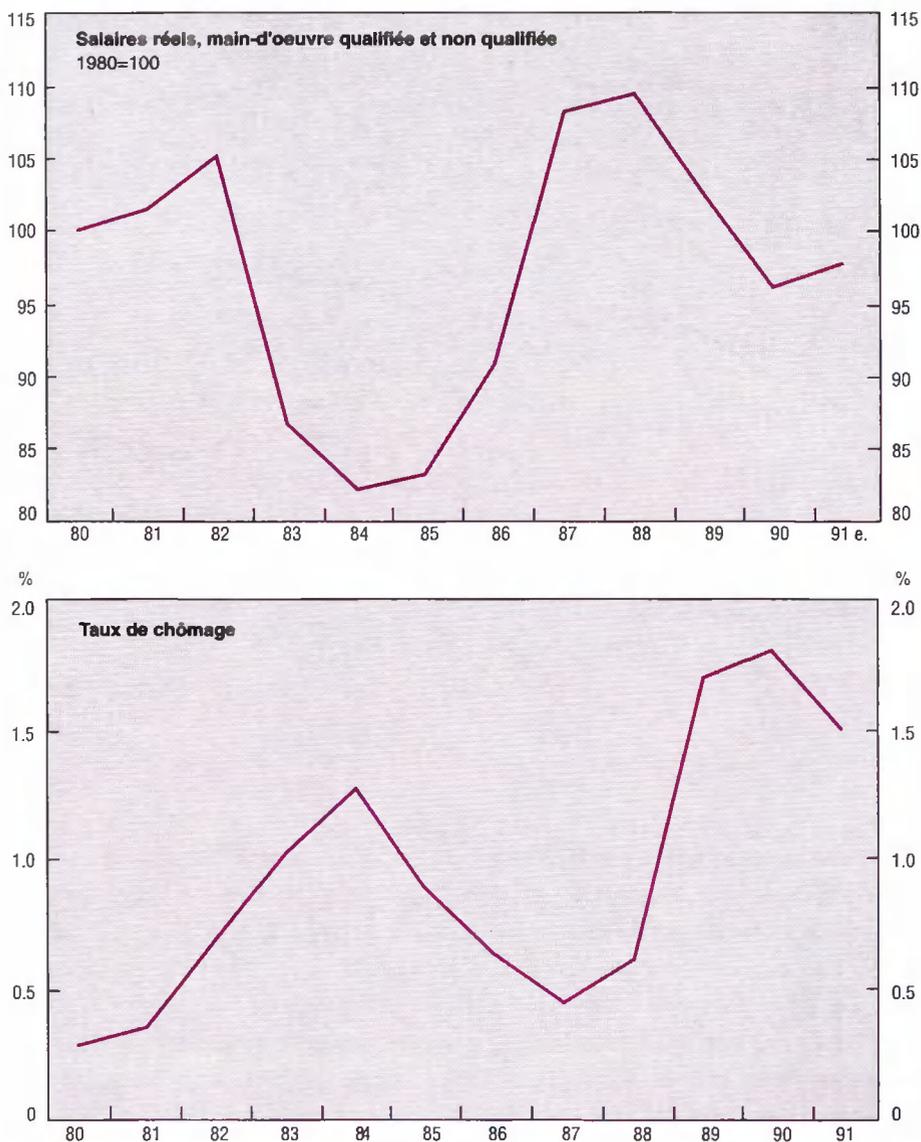
Sources : National Economic Institute; Conseil des Ministres des pays nordiques et Nordic Statistical Secretariat. *Yearbook of Nordic Statistics*.

– pour la plupart originaires d'autres pays européens – ont représenté, en 1990, 7 pour cent de la population active dans l'industrie de transformation du poisson, soit au total 620 emplois.

L'indice des prix à la consommation (IPC) n'a augmenté que de 7 pour cent en 1991, résultat aussi satisfaisant qu'en 1990. Comme indiqué dans *l'Étude* de l'an dernier, cela représente une très nette amélioration par rapport aux deux précédentes décennies, durant lesquelles le taux d'inflation avait atteint en moyenne près de 50 pour cent de 1974 à 1983, avant de redescendre à un niveau compris entre 20 et 30 pour cent durant le reste de la décennie 80. L'inflation a marqué une recrudescence temporaire vers le milieu de 1991, du fait de la poussée des taux d'intérêt (qui exercent un effet mécanique sur l'IPC par le biais des taux hypothécaires), des augmentations de salaires et de la croissance de la demande intérieure. Toutefois, l'inflation est retombée à la fin de l'année, et elle est restée inférieure à 5 pour cent durant les trois derniers mois de 1991.

La modération de l'inflation au cours des deux dernières années a été le résultat direct de l'accord salarial conclu en février 1990, qui s'est accompagné

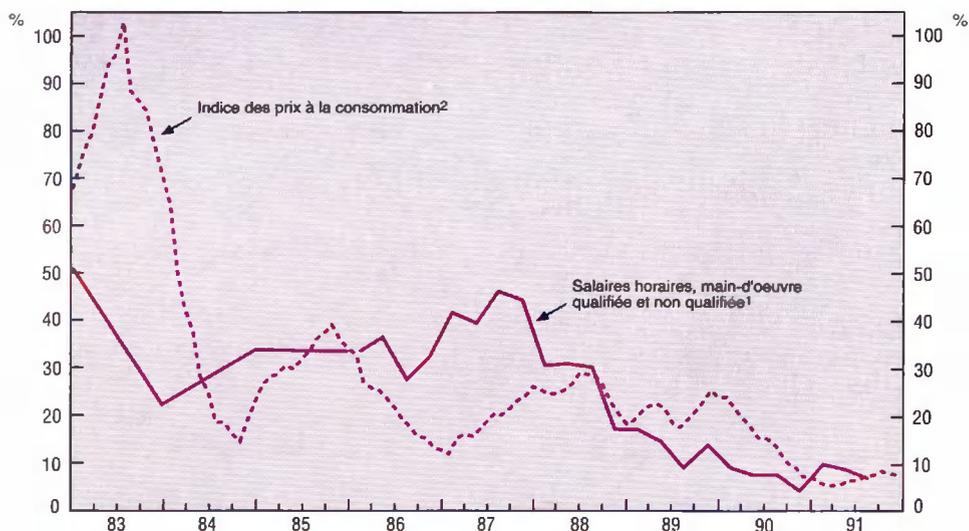
Graphique 4. **SALAIRES RÉELS ET CHÔMAGE**
 Chiffres déflatés à l'aide de l'indice des prix à la consommation



Note : e = estimation.

Sources : National Economic Institute et estimations de l'OCDE.

Graphique 5. ÉVOLUTION DE L'INFLATION



1. Pourcentage de variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

2. Pourcentage de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Source : National Economic Institute.

d'une politique monétaire suffisamment restrictive, compatible avec le rattachement de la couronne à un panier de monnaies. Cette convention entre les syndicats, les employeurs et le gouvernement est arrivée à expiration en septembre 1991 et des négociations en vue d'un nouvel accord ont été engagées peu après. Le gouvernement a proposé un blocage des salaires en termes nominaux qui se traduirait par une faible hausse des prix à la consommation (peut-être 3 à 4 pour cent) en 1992, et par une baisse des salaires réels. Compte tenu de l'effet de dérive, il est probable que le blocage ne sera pas total. Afin de réduire le déficit (voir ci-après) le gouvernement a proposé un relèvement des redevances d'utilisation, ce qui entraînera une hausse ponctuelle de l'indice des prix à la consommation.

Politique économique

Politique budgétaire

En 1991, le déficit du Trésor a presque triplé en pourcentage du PIB pour atteindre 3.3 pour cent, soit plus de trois fois le chiffre prévu dans le budget pour 1991. Cette forte dégradation a été due à la fois à un alourdissement des dépenses et à une baisse des revenus. Le dérapage des dépenses a touché aussi bien la consommation publique que les paiements de transfert et l'investissement public. Le dépassement le plus important en termes absolus (3 milliards de couronnes, soit près de 1 pour cent du PIB) a été le fait des transferts, tandis qu'en

Tableau 5. **Finances publiques**
En millions de couronnes, sur la base des paiements

	1990	1991			1992 Budget
		Budget	Résultat	Différence	
Recettes totales	92 453	101 698	99 953	-1 754	105 463
Impôts directs	17 690	20 167	19 263	-904	21 088
Impôts indirects	68 448	75 228	74 240	-988	76 215
Droits à l'importation et accises	8 354	8 718	9 460	742	8 608
TVA	37 068	41 550	38 950	-2 598	40 450
Autres	23 008	24 960	25 826	866	27 157
Autres recettes	6 315	6 303	6 450	147	8 160
Dépenses totales	96 899	105 767	112 487	6 720	109 575
Consommation	39 669	43 950	44 705	755	43 877
Paiements au titre des transferts	39 630	41 774	45 109	3 335	43 925
Sécurité sociale	24 412	26 449	27 775	1 326	26 826
Subventions agricoles	8 072	8 304	9 516	1 212	8 264
Autres	7 146	7 021	7 818	797	8 835
Paiements d'intérêts	8 274	9 400	9 875	-475	9 900
Dépenses en capital	9 326	10 643	12 798	-313	11 873
Solde budgétaire ¹	4 446	4 069	12 534	8 465	4 112
Besoin de financement net du Trésor ²	7 170	5 879	14 648	8 769	4 900
Besoin de financement du secteur public³	26 600		40 200	13 600	19 200

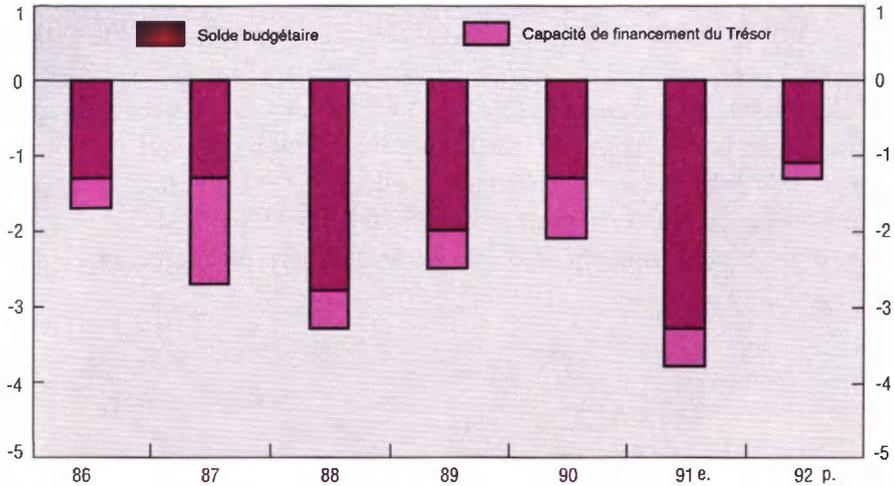
1. Dépenses totales moins recettes totales.

2. Solde budgétaire plus capacité de financement du Trésor, achats d'actions et crédit à court terme.

3. Besoin de financement net du Trésor plus besoin de financement net du secteur public et des institutions non financières (y compris celui des municipalités, qui est très peu important).

Source : Ministère des finances.

Graphique 6. DÉFICIT BUDGÉTAIRE DU TRÉSOR
En pourcentage du PIB



Note : e = estimation ; p = prévision.

Source : Ministère des finances, Finances publiques 1991-1992.

pourcentage le record revient à l'investissement public, qui a dépassé de 20 pour cent (environ 2 milliards de couronnes) l'objectif fixé dans le budget.

Les recettes fiscales directes ont été, en raison de la faiblesse de l'activité économique, inférieures aux prévisions budgétaires, et ce manque à gagner n'a pas été compensé en totalité par le surcroît de revenus provenant des droits d'importation et d'autres taxes, dû surtout à la poussée des importations de biens de consommation lourdement taxés. La proximité des élections semble aussi avoir joué un rôle. Certaines compressions de dépenses et augmentations d'impôts qui avaient été prévues n'ont pas été mises en œuvre, et des réductions des impôts sur les sociétés ont été instaurées en début d'année. Après les élections, des coupes budgétaires équivalant à près de 1 pour cent du PIB ont été mises en place, mais elles n'ont pas suffi pour ramener le déficit dans les limites prévues par le budget 1991.

Le déficit du Trésor a aussi augmenté portant le besoin de financement de l'administration centrale à presque 15 milliards de couronnes, soit 3.9 pour cent du PIB. Les prêts nets du système public de crédit hypothécaire – en particulier le programme d'obligations hypothécaires introduit en 1991, qui est décrit au chapitre III – se sont accrus plus rapidement encore, tant et si bien que le besoin de financement du secteur public a atteint plus de 40 milliards de couronnes, soit 10.7 pour cent du PIB. Toutefois, comme on le verra au chapitre IV, l'inclusion des emprunts obligataires au titre du logement amplifie sensiblement la variation de la position nette des administrations publiques. Au demeurant, dans la plupart des pays de l'OCDE les emprunts de ce type ne sont normalement pas inclus dans le besoin du financement du secteur public.

Le budget pour 1992 prévoit une nette réduction du déficit du Trésor, qui reviendrait à 1 pour cent du PIB, les recettes fiscales restant à peu près constantes en termes réels et les dépenses réelles diminuant de 6 pour cent environ. Parmi les compressions de dépenses prévues figurent des économies dans le cadre de la réforme du système public d'assurance-maladie ainsi que des modifications du programme de maintien des salaires pour les travailleurs des entreprises en dépôt de bilan. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de majorer les redevances d'utilisation ou d'en instaurer de nouvelles : nouveaux frais de scolarité pour les étudiants et les lycéens, honoraires des médecins pour les visites à domicile et prélèvement d'un droit dans le secteur de la pêche pour financer l'Institut de recherches maritimes. Outre la réduction du déficit du Trésor, le gouvernement prévoit d'abaisser le besoin de financement du secteur public en diminuant les crédits hypothécaires. Les autorités ont pour objectif de réduire de 3 milliards de couronnes (-20 pour cent) leurs concours dans le cadre du nouveau système d'obligations hypothécaires.

Politique monétaire et politique de change

Les taux d'intérêt réels, qui atteignent des niveaux élevés en Islande depuis quelque temps, se sont encore tendus en 1991. Cette hausse traduisait en partie une action délibérée en vue de freiner la demande intérieure, mais reflétait aussi l'accroissement des tensions sur le marché du crédit par suite du creusement du déficit budgétaire. Le secteur privé a également augmenté sa demande de crédit, en particulier par le biais des obligations hypothécaires. La hausse des taux des effets publics vendus en partie à l'émission reflète aussi la rationalisation en

Tableau 6. **Besoin de financement du secteur public**

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 ¹
En milliards de couronnes, net							
Total	6.3	11.6	17.1	23.0	26.6	40.2	19.2
Trésor	2.7	5.5	8.3	7.6	7.2	14.7	4.9
Solde budgétaire	2.0	2.7	7.2	6.1	4.4	12.5	4.1
Capacité de financement	0.7	2.8	1.1	1.5	2.7	2.1	0.8
Secteur du logement	2.1	3.8	6.1	8.0	14.5	22.2	15.7
Autres	1.5	2.3	2.7	7.4	4.9	3.3	-2.4
En pourcentage du PIB							
Total	4.0	5.6	6.7	7.5	7.6	10.5	5.0
Trésor	1.7	2.7	3.3	2.5	2.1	3.8	1.3
Solde budgétaire	1.3	1.3	2.8	2.0	1.3	3.3	1.1
Capacité de financement	0.5	1.4	0.4	0.5	0.8	0.6	0.2
Secteur du logement	1.3	1.8	2.4	2.6	4.1	5.8	4.1
Autres	1.0	1.1	1.1	2.4	1.4	0.9	-0.4

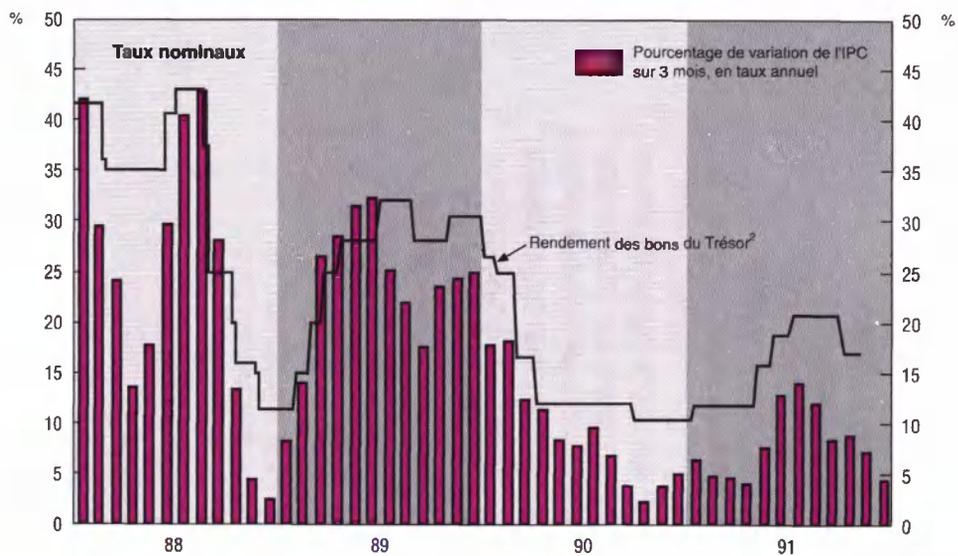
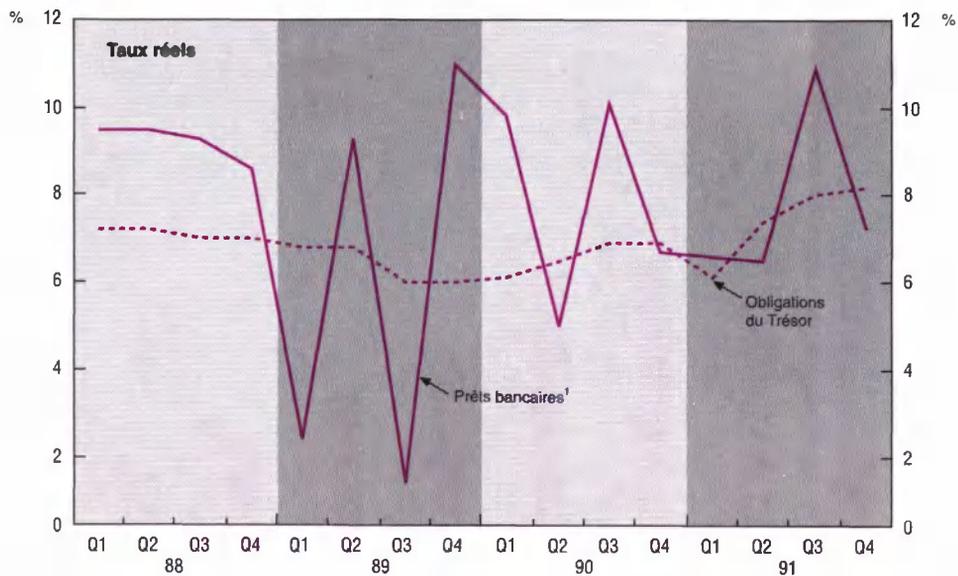
1. Prévisions du budget de 1992.

Source : Ministère des finances.

cours du marché des capitaux, les taux d'intérêt des emprunts publics de référence ayant été relevés pour les rapprocher des taux du second marché.

La croissance de M3 est restée à peu près inchangée en 1991, encore que la vitesse de circulation de la monnaie ait diminué, comme elle le fait depuis 1980. Cette décélération traduit en partie la continuation du processus de remonétisation de l'économie après une longue période de réglementation étroite du marché des capitaux. Le processus de déréglementation s'est véritablement mis en route en 1984 avec la libéralisation partielle des taux d'intérêt fixés par les banques commerciales, et se poursuit à l'heure actuelle avec la privatisation d'une partie du secteur bancaire et l'assouplissement des opérations en capital internationales. (Le processus de libéralisation financière en Islande a été examiné dans des Études antérieures.) Néanmoins, comme cette source de demande d'actifs liquides finira par se tarir, un rythme d'expansion monétaire aussi élevé risque d'entraîner une recrudescence des pressions inflationnistes. Bien que cela ne soit pas un problème pour le moment, il importe de surveiller de près la croissance monétaire.

Graphique 7. TAUX D'INTÉRÊT



1. Taux des prêts garantis dans les banques commerciales et les caisses d'épargne.

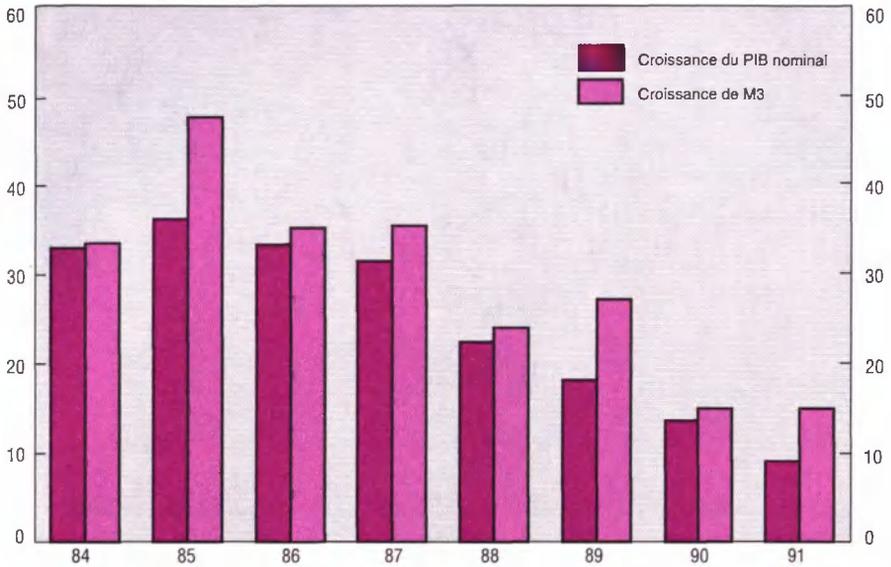
2. Les taux sont ceux des bons à 90 jours pour 1988 et à 2 mois pour les années suivantes.

Source : Banque centrale d'Islande et National Economic Institute.

Graphique 8. MASSE MONÉTAIRE ET VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE

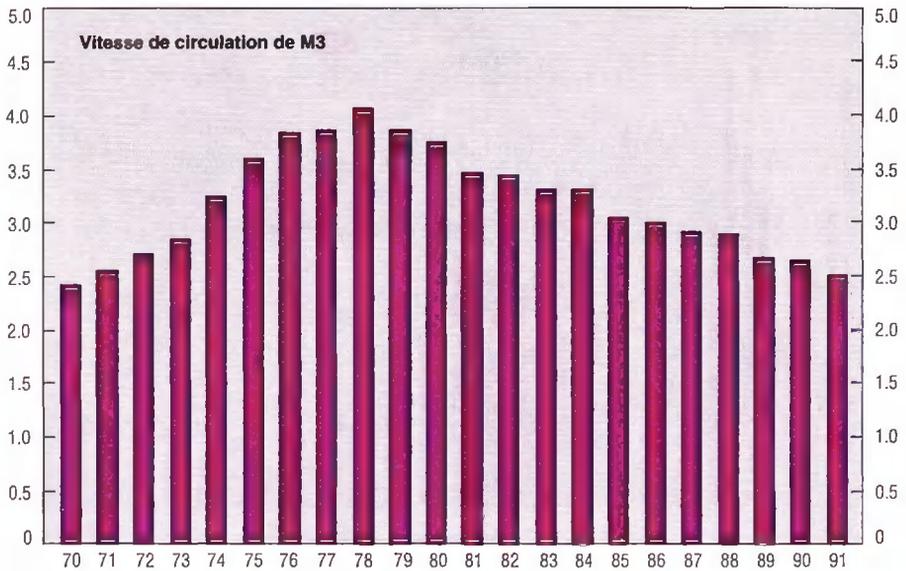
Pourcentage de variation annuel

Pourcentage de variation annuel



Ratio du PIB nominal au stock de M3

Ratio du PIB nominal au stock de M3



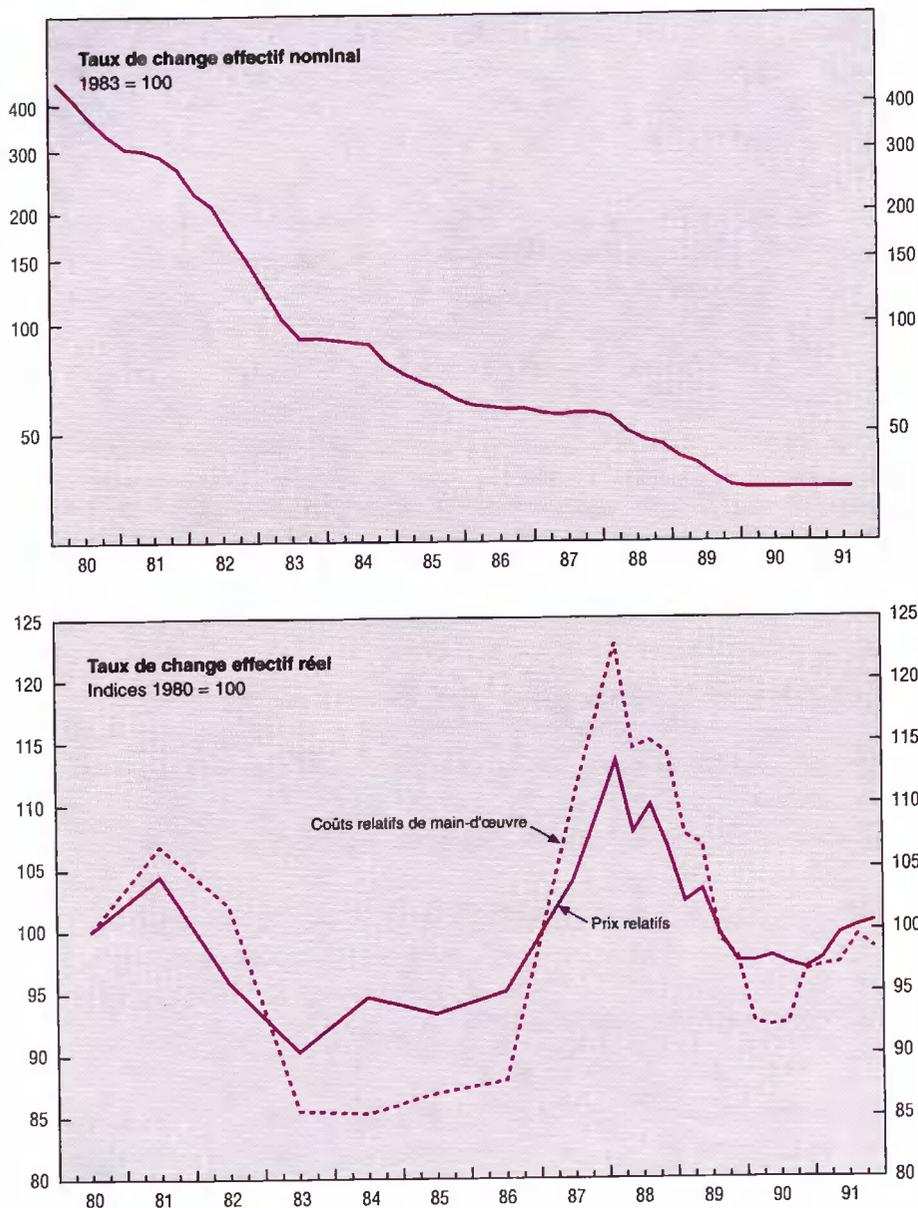
Source : Banque centrale d'Islande.

En Islande, comme dans beaucoup de pays de l'OCDE, le principal objectif de la politique monétaire est d'abaisser durablement l'inflation. L'un des éléments importants de cette action consiste à fixer la valeur de la couronne en fonction d'un panier de monnaies⁴, qui comprend depuis le 1^{er} janvier 1992 l'écu (avec un coefficient de pondération de 76 pour cent), le dollar (18 pour cent) et le yen (6 pour cent). Comme l'inflation dans ces pays a été beaucoup plus stable qu'en Islande, ce mécanisme a constitué un « point d'ancrage nominal » pour la politique monétaire. A long terme, il s'agit d'adopter une politique monétaire compatible avec l'évolution de l'inflation dans les pays dont les monnaies figurent dans le panier de référence. Depuis la décision prise à la fin de 1989 de maintenir constant le taux de change nominal, l'Islande a enregistré un taux d'inflation encore supérieur à celui de ses principaux partenaires commerciaux, de sorte qu'il y a eu une appréciation du taux de change réel. Mais le taux d'inflation de l'Islande se situait fin 1991 nettement à l'intérieur de la fourchette de taux des autres pays de l'OCDE.

Il existe des points d'ancrage de substitution, notamment les agrégats monétaires, l'encadrement de la croissance du revenu nominal et les objectifs en matière d'inflation. Cependant, la politique de taux de change fixe est une solution intéressante dans le cas de l'Islande. Le meilleur argument en sa faveur est que le rattachement d'une monnaie à un panier de référence est particulièrement visible et aisément vérifiable. Cette stratégie a été utilisée avec succès par plusieurs pays européens pour ramener leur taux d'inflation au niveau ou même en-dessous de celui de l'Allemagne. Dans le cadre du Système monétaire européen (SME), la France, l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique ont réussi à maîtriser l'inflation. En dehors du SME, cette même politique a été appliquée avec succès par l'Autriche et, plus récemment, par la Norvège. La Suède et la Finlande ont aussi rattaché leur monnaie au SME, mais il est trop tôt pour évaluer la réussite de leur action, la Finlande en particulier ayant procédé à une forte dévaluation en novembre 1991.

L'un des grands avantages d'une stratégie crédible d'alignement de la monnaie dans le contexte du SME a été la réduction des taux d'intérêt par rapport aux taux allemands. Alors que les taux nominaux auraient naturellement convergé en même temps que l'inflation, on pense que la crédibilité renforcée de la politique de change a pu permettre de réduire la prime exigée par les marchés de capitaux pour couvrir le risque d'une dévaluation future. En Islande, avec la libéralisation

Graphique 9. TAUX DE CHANGE EFFECTIF DE LA COURONNE



Source : Banque centrale d'Islande.

des opérations en capital internationales à court terme et le développement d'un marché de la couronne islandaise, les craintes d'une dévaluation de la monnaie nationale entraîneraient normalement une augmentation de la prime de risque par rapport aux autres monnaies. Une politique crédible de rattachement à un panier de référence contribuerait à réduire cette prime et par là même à maîtriser les taux d'intérêt réels en Islande⁵.

Eu égard à la convergence générale des taux d'inflation des pays de l'OCDE, le choix du panier de monnaies auquel est rattachée la couronne est probablement moins important que ce rattachement lui-même. Toutefois, comme le traité instituant l'Espace économique européen sera vraisemblablement ratifié, l'Islande bénéficiera d'un libre accès aux marchés européens de capitaux et d'un accès presque sans restriction aux marchés européens de marchandises (voir au chapitre II). Cela aboutira à une intégration économique plus étroite avec l'Europe; aussi conviendrait-il peut-être d'envisager de rattacher la couronne à la seule Unité monétaire européenne (écu), et non au panier actuel. Le rattachement à l'écu présente deux avantages sur un panier « islandais ». En premier lieu, ainsi qu'on l'a déjà noté, plusieurs pays sont parvenus à réduire leur taux d'inflation en adhérant au SME, ce qui implique un rattachement à l'écu. En décidant de rattacher la couronne à l'écu, l'Islande signalerait au marché sa volonté d'atteindre le même objectif. En second lieu, l'écu constitue un panier visible et vérifiable qui échappe manifestement au contrôle des autorités islandaises, ce qui est de nature à accroître la crédibilité du taux de change ainsi défini.

Le rattachement de la couronne à une monnaie de référence ne peut être tout à fait profitable que si les autorités renoncent clairement aux dévaluations et réévaluations – c'est-à-dire à une politique de change active. Plus précisément, le gouvernement ne saurait agir sur le taux de change pour freiner ou stimuler l'économie afin de compenser les fluctuations des termes de l'échange (dues en particulier aux cours du poisson) et les autres chocs, comme il avait eu tendance à le faire dans le passé. Le recours au taux de change pour absorber de tels chocs est justifié principalement par la rigidité des salaires nominaux. Une dégradation des termes de l'échange exige une baisse des salaires réels, laquelle, estime-t-on, peut être plus aisément obtenue par une dévaluation de la monnaie, qui fait monter les prix, que par une réduction des salaires nominaux. D'une manière plus générale, la politique de change est considérée surtout comme une forme de la

politique monétaire, qui n'affecte l'économie réelle que dans la mesure où il existe des rigidités nominales.

Dans la pratique, l'un des inconvénients du recours aux ajustements de change pour atténuer les effets de la viscosité des salaires nominaux est que les autorités tendent à se préoccuper surtout de la rigidité à la baisse, parce qu'elle peut provoquer une aggravation du chômage. Il s'ensuit des dévaluations et une montée de l'inflation lorsque le choc est défavorable – dégradation des termes de l'échange, par exemple – mais pas de réévaluation ni de désinflation en cas de choc positif. Cette asymétrie donne à la politique monétaire un biais inflationniste qui entame la crédibilité de la stratégie gouvernementale et qui alimente les anticipations inflationnistes.

Quels que soient les mérites d'une politique de change active dans d'autres pays, la flexibilité considérable du marché du travail en Islande, qui transparait dans la corrélation très satisfaisante entre la production ou le chômage et l'inflation (analysée dans l'*Étude* de l'an dernier), donne à penser que les chocs liés aux termes de l'échange pourraient sans doute être absorbés sans qu'il faille recourir à des ajustements de change. Ainsi la Norvège, qui subit d'importantes fluctuations des termes de l'échange du fait des prix du pétrole, est néanmoins parvenue à réduire son taux d'inflation en rattachant sa monnaie à l'écu.

Perspectives

Le PIB de l'Islande diminuera probablement en 1992, sous l'effet de politiques monétaire et budgétaire restrictives, destinées à réduire les déficits du budget et de la balance courante : on présume que le gouvernement mettra en œuvre son programme d'austérité budgétaire et que la couronne ne sera pas dévaluée. Les taux d'intérêt réels paraissent devoir rester élevés, ce qui aura probablement un effet dépressif sur la construction résidentielle et l'investissement des entreprises. En conséquence, le taux de chômage pourrait s'élever à 2 pour cent, chiffre jugé très élevé en Islande. Les termes de l'échange paraissent devoir se dégrader, car les prix du poisson ne se maintiendront pas à leurs hauts niveaux actuels. En conséquence, le déficit de la balance courante restera sans doute important en 1992, encore que la contraction du déficit des administrations publiques soit de nature à réduire la demande intérieure (ou à accroître l'épargne nationale) et à freiner la croissance des importations.

Compte tenu de ces perspectives économiques, les négociations salariales en cours (non terminées lors de la rédaction de cette *Étude*) se traduiront probablement par des augmentations modérées, même si cela représente un dépassement sensible par rapport au blocage des salaires nominaux proposé par le gouvernement. L'inflation devrait donc rester modérée en 1992, et sans doute aussi en 1993. Toutefois, la question essentielle est de savoir si elle sera aussi basse que chez les partenaires commerciaux de l'Islande, de façon à permettre le maintien du taux de change fixe de la couronne. Si l'on considère l'évolution à court terme de l'inflation à la fin de 1991 et au début de 1992, cet objectif semble réalisable. Toutefois, si l'inflation devait reprendre, le rattachement de la couronne à un panier de monnaies ne serait plus soutenable. Si le rattachement devait se détendre et la couronne être autorisée à se déprécier, l'inflation reprendrait à la fois à cause de la poussée initiale des augmentations des prix des importations et plus fondamentalement, parce qu'un important point d'ancrage devrait être abandonné.

Comme on ne prévoit qu'un faible accroissement des prises de poisson en 1993, il est probable que les exportations ne se redresseront pas de manière significative, mais elles devraient au moins cesser de décroître. En revanche, si les mesures d'austérité budgétaire prévues pour 1992 sont menées à bien, il sera peut-être possible d'assouplir quelque peu la politique monétaire, en particulier si les résultats des négociations salariales sont compatibles avec le maintien du rattachement de la couronne à un panier de monnaies et si cette situation peut être prolongée jusqu'à la fin de 1993. Néanmoins, 1993 sera probablement une autre année de faible croissance économique.

Selon les perspectives présentées dans l'*Étude* de l'an dernier, le principal facteur de stimulation de l'économie en 1992 et 1993 devait être la construction de l'usine d'aluminium Atlantal, qui aurait dû être financée par un consortium international. Depuis lors, le cours de l'aluminium s'est nettement replié, les stocks se sont accumulés partout dans le monde et certaines usines d'aluminium ont été fermées. En conséquence, toute décision concernant ce projet a été différée jusqu'à ce que la situation s'améliore. Cela signifie que la construction ne saurait intervenir avant 1994, avec au moins deux ans de retard sur la date prévue.

II. Réforme structurelle

L'année 1991 a été marquée par d'importantes initiatives dans le sens de la réforme structurelle : l'achèvement des négociations relatives à l'Espace économique européen, la mise en place de deux nouvelles mesures concernant les pêcheries, et la réorientation de la politique agricole vers le soutien des revenus, qui devrait intervenir en 1992. Les questions touchant le secteur public, et principalement l'évolution du rôle de l'État dans l'économie, sont examinées dans les chapitres III et IV.

Conséquences de la création de l'Espace économique européen pour l'Islande

En octobre 1991, les négociations entre la Communauté européenne (CE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont fait partie l'Islande⁶, ont abouti à la création de l'Espace économique européen (EEE). Une décision de la Cour de justice des Communautés européennes a entraîné la réouverture des négociations, mais un accord final est intervenu dès février 1992. Au moment où a été établie la présente *Étude*, les 19 pays intéressés n'avaient pas encore ratifié l'accord.

Avec la création de l'EEE, les « quatre libertés » de la Communauté européenne – libre circulation des biens, des services, du capital et de la main-d'œuvre – seront pour l'essentiel étendues aux pays de l'AELE, à partir de 1993. La plupart des règles communautaires sur la concurrence, les aides publiques, la banque et l'assurance s'appliqueront également aux pays de l'AELE et les modifications futures du droit communautaire pourraient s'appliquer à l'EEE dans son ensemble, alors même que les pays de l'AELE ne joueront pas de rôle formel dans le processus législatif. L'accord prévoit un certain nombre d'exceptions et de délais. A titre d'exemple, des arrangements spéciaux ont été conclus pour les

échanges de denrées alimentaires, de poisson, d'énergie et de produits sidérurgiques; les pays de l'AELE peuvent conserver leur politique agricole nationale; certaines restrictions à l'investissement direct étranger seront autorisées et plusieurs pays de l'AELE bénéficient d'un délai supplémentaire pour mettre en œuvre certaines des réformes prescrites. Les principales dérogations accordées à l'Islande sont les suivantes : elle ne sera pas tenue d'ouvrir son industrie de la pêche au capital étranger ni de laisser les bateaux de pêche de la Communauté accéder à ses eaux.

L'Islande pourrait bénéficier de l'intégration plus étroite avec l'Europe qu'implique la création de l'Espace économique européen. La libre circulation des biens et des services garantira l'accès des exportations islandaises (dont les plus importantes sont de loin les produits de la pêche) au grand marché européen. Même s'il n'y a aucune raison de prévoir une réduction de l'accès au marché nord-américain, il est probable qu'au fil du temps les exportations de l'Islande s'orienteront davantage vers l'Europe, poursuivant ainsi une tendance qui est déjà amorcée. La libre circulation des capitaux permettra à l'Islande d'accéder à un réservoir de ressources financières beaucoup plus important et de rapprocher en définitive ses taux d'intérêt des niveaux européens plus bas, à condition que la stabilité monétaire soit maintenue. Enfin, la libre circulation de la main-d'œuvre permettra aux Islandais de profiter encore davantage des marchés du travail étrangers pour corriger les fluctuations internes⁷.

La mise en conformité avec les nouvelles règles communautaires aura de profonds effets sur l'élaboration de la politique gouvernementale. Le problème le plus important est que les présentes restrictions islandaises affectant la mobilité des capitaux ne sont pas compatibles avec la réglementation de la CEE, encore que l'Islande dispose de plusieurs années – jusqu'à fin 1995 – pour se mettre en conformité. L'Islande a entrepris de libéraliser les flux de capitaux à long terme et l'investissement direct étranger (pour une analyse détaillée, voir l'*Étude* de l'an dernier), mais l'accord sur l'Espace économique européen exige de pousser plus loin la réforme. En particulier, la libéralisation devra s'étendre aux mouvements de capitaux à court terme et aux investissements de portefeuille. A l'heure actuelle, l'achat de devises pour des investissements à court terme et des investissements de portefeuille n'est pas libre, cependant avec la libéralisation engagée en 1990 les transactions de change seront bientôt autorisées pour l'investissement à long terme.

Les réformes requises impliquent un ajustement des modalités de mise en œuvre des politiques monétaire et de change. La libéralisation des marchés de capitaux à court terme et des changes suppose que la Banque centrale dirige l'évolution des taux d'intérêt et de la couronne par des interventions sur le marché, comme c'est le cas dans les autres pays de l'OCDE. A l'heure actuelle, la Banque centrale fixe chaque jour les taux de change de la couronne vis-à-vis des différentes monnaies compte tenu du dispositif d'alignement monétaire. Ainsi qu'il est noté au chapitre III, l'utilisation des marchés serait grandement facilitée par un marché financier islandais plus étendu et plus transparent. La réorientation de la politique monétaire – les contrôles explicites faisant place aux interventions sur le marché – n'implique pas qu'il faille pour autant renoncer à réduire l'inflation et donc à stabiliser la monnaie. Néanmoins, la défense de la couronne pourrait se révéler difficile, étant donné que le stock de monnaie de l'Islande est très réduit au regard des flux quotidiens enregistrés sur les marchés internationaux de capitaux, et que donc le marché de la couronne est étroit. Une solution consisterait à adhérer au SME, qui constituerait un cadre institutionnel clairement défini pour un taux de change fixe, sans compter que les banques centrales d'autres pays européens s'engageraient ainsi à maintenir la stabilité de la couronne. L'Islande pourrait aussi tirer un plus grand profit de l'intégration financière européenne. Mais elle devrait pour cela adhérer à la CEE. Tandis que pour certains pays de l'AELE la réalisation de l'Espace économique européen apparaît comme une étape vers l'adhésion complète à la Communauté européenne, dans le cas de l'Islande, l'adhésion pourrait supprimer les importantes dérogations aux règles communautaires qu'elle a négociées dans le cadre de l'accord sur l'Espace économique européen.

Pêcheries

Le système de quotas de pêche

C'est en 1991 qu'ont été mises en œuvre deux réformes concernant la gestion des pêcheries : un nouveau système de quotas et le nouveau Fonds de péréquation des prix. L'un et l'autre ont été décrits dans l'*Étude* de l'an dernier. La réforme du système de quotas avait pour but d'instaurer un contrôle plus étroit des prises en supprimant plusieurs failles comme l'exemption des bateaux de faible tonnage et les quotas définis en fonction de l'effort de pêche (par exemple

les permis accordés pour un nombre de jours déterminé). Les restrictions à l'achat et à la vente de quotas ont été assouplies de manière à favoriser la rationalisation de la flotte de pêche, dont la capacité dépasse de loin le volume des prises.

La première année d'application du nouveau système a été encourageante. Le contrôle des prises semble s'être amélioré. De fait, durant la campagne 1991 (huit mois), les captures de morue ont été inférieures de plus de 4 000 tonnes au quota, après un dépassement de 33 000 tonnes en 1990 (et des excédents du même ordre les années précédentes), encore que les mauvaises conditions de pêche aient contribué à limiter les prises. Les mesures récentes n'ont pas comblé toutes les lacunes du système. En particulier, les palangriers (équipés de lignes de fond, et non de filets) ne sont soumis à un quota que pour la moitié de leurs prises pour la période allant de novembre à février : comme on pouvait s'y attendre, cette technique de pêche a connu une faveur croissante.

Avec l'assouplissement des restrictions, le volume des transactions sur quotas a presque doublé en 1991 : pour l'ensemble des espèces (et sur la campagne 1991 de huit mois seulement) les échanges ont augmenté de 80 pour cent par rapport à 1990. Au total, 32 pour cent des quotas ou permis ont changé de mains durant la campagne 1991 : un tiers environ des transferts se sont faits entre des bateaux appartenant à un même exploitant, et près de la moitié des quotas ont été vendus sur le marché libre, à un prix moyen d'environ 650 dollars des États-Unis par tonne d'équivalent morue pour une période d'un an. Cette expansion du marché est prometteuse, mais il est encore trop tôt pour évaluer dans quelle mesure le nouveau système de quotas contribue efficacement à la réduction de la flotte de pêche.

Le système actuel pourrait être aménagé sur deux plans au moins. En premier lieu, il va sans dire que les prises des palangriers devraient être entièrement contingentées. La présente exemption fausse l'activité et fait monter les coûts en favorisant une technique de pêche qui n'est pas toujours efficace. De surcroît, elle rend plus difficile le contrôle des prises effectives. En second lieu, on pourrait réduire considérablement les coûts en diminuant la capacité de la flotte de pêche. A cet effet, le gouvernement devrait favoriser davantage les échanges de quotas en assouplissant les dernières restrictions, de façon que l'efficacité optimale soit déterminée autant que possible par le marché.

Fonds de péréquation des prix pour les pêcheries

Ce Fonds de péréquation a pour principal objectif d'atténuer certains effets des fluctuations des prix du poisson, qui avaient eu tendance à se répercuter sur le reste de l'économie par le biais de la variation des revenus des pêcheurs mais aussi, et ce facteur est peut-être tout aussi important, par suite de la course entre les salaires. Lorsque les prix du poisson sont élevés par rapport à leur moyenne historique récente, comme en 1991, les exportateurs de produits de la pêche alimentent le Fonds; lorsque les prix sont bas, le Fonds leur octroie des versements. On estime que les contributions au Fonds ont atteint l'équivalent de 0.7 pour cent du PIB en 1991, ce qui représente une réduction substantielle de l'impact de la hausse des prix du poisson sur la demande globale. En outre, ces paiements ont fait obstacle à une éventuelle spirale salaires-salaires. D'une manière plus directe, ils ont évité le dérapage des hausses de salaire négociées dans le cadre de l'accord sur les salaires et les prix de février 1990, qui prévoyait des ajustements salariaux en fonction des variations des termes de l'échange, mais après soustraction des versements au Fonds de péréquation. De fait, ces contributions ont amorti la progression des termes de l'échange, conformément aux objectifs de l'accord sur les salaires et les prix.

Tandis que le Fonds de péréquation s'est révélé efficace pour réduire les pressions de la demande et des prix, les contributions ont pesé sur la trésorerie de quelques entreprises exportatrices de poisson, qui malgré le niveau élevé des cours ont fait peu de bénéfices en 1991. En conséquence, le fonctionnement du Fonds a été suspendu pour huit mois à compter de janvier 1992, soit jusqu'à la fin de la campagne de pêche en cours. Au moment où la présente *Étude* a été établie, aucune décision n'avait été prise sur les mesures à mettre en œuvre en septembre, lors de la réactivation du Fonds. Toutefois si les prix du poisson baissent comme prévu, le Fonds de péréquation pourrait être en mesure de reverser une partie des sommes précédemment déposées, afin d'alléger la charge supportée par les exportateurs de poisson.

Pêche à la baleine

Selon l'Institut national de recherches maritimes, dans les eaux voisines de l'Islande les stocks de certaines espèces de baleine se sont désormais suffisamment reconstitués pour permettre une pêche commerciale limitée sans risque d'extinction : le rendement constant annuel est actuellement estimé à

100-150 rorquals communs et 150-200 petits rorquals. Néanmoins, la Commission internationale baleinière (CIB) n'a pas donné son accord à une reprise de la pêche à la baleine. En conséquence, l'Islande a fait savoir à la CIB qu'elle se retirerait de la Commission à la mi-1992, comme l'avait préconisé en novembre 1991 le Comité baleinier mis en place par les pouvoirs publics. Le gouvernement a toutefois annoncé qu'il n'était pas prévu de reprendre la pêche à la baleine. Il s'agit néanmoins d'un problème épineux, car un retrait de la CIB pourrait être interprété comme le premier pas vers la reprise de la pêche à la baleine, et pourrait de ce fait entraîner un boycottage des exportations islandaises.

Agriculture

Une réforme majeure de la politique agricole, promulguée en 1991, consistera à remplacer les soutiens de prix par un soutien direct aux revenus des agriculteurs. Dans le système actuel, les quotas de production dépassent la demande intérieure, et la production excédentaire a été jusqu'ici écoulee sur le marché mondial à l'aide de subventions publiques. Le nouveau programme prévoit que le gouvernement rachètera les quotas de production existants au cours des cinq prochaines années, pour un coût de l'ordre de 2 milliards de couronnes. Un nouveau système de quotas sera mis en place, en vertu duquel le niveau de la production globale sera ajusté en fonction de la demande interne, les quotas individuels étant calculés en proportion du total (d'une manière analogue au système de total admissible de captures utilisé pour les quotas de poisson). Le soutien des revenus, calculé sur la base des quotas d'exploitations individuelles, sera versé à l'avance. De ce fait, en 1992 les versements concerneront à la fois le régime actuel et le nouveau système, d'où une dépense exceptionnelle de 1.8 milliard de couronnes.

D'une manière générale, l'abandon des mesures de soutien des prix au profit du soutien direct des revenus est jugé souhaitable au motif que ce dernier fausse moins les échanges. En outre, le remplacement du soutien des prix par les aides au revenu devrait rapprocher le système islandais du régime envisagé dans les négociations actuelles du GATT. Tandis que l'économie islandaise est de taille bien trop réduite pour influencer sur le commerce international, il s'avère coûteux d'écouler les surplus agricoles sur le marché mondial à des prix inférieurs au coût

de production. Dans la pratique, les programmes de soutien des revenus tendent également à attirer un volume excessif de ressources dans l'agriculture s'ils ne sont pas compensés par des restrictions quantitatives comme les quotas de production ou la limitation des superficies cultivées. De fait, le principal avantage de la réforme découlera sans doute de l'abaissement des quotas de production, qui devrait rendre inutiles les subventions à l'exportation.

Pour tirer le meilleur parti du nouveau système, les autorités devront être résolues à ne pas laisser les quotas de production s'élever afin de fournir une aide accrue au secteur agricole. D'une manière plus fondamentale, la décision de fixer la production au même niveau que la consommation intérieure n'est guère justifiée sur le plan économique. Le fait que des subventions à l'exportation sont nécessaires à l'heure actuelle pour écouler les produits excédentaires sur les marchés mondiaux donne à penser qu'au moins certains agriculteurs islandais ne sont pas compétitifs aux prix mondiaux, ce que confirme le maintien de barrières à l'importation pour des denrées alimentaires produites en Islande. L'ouverture du marché agricole exigerait que la taille du secteur soit davantage réduite qu'on ne l'envisage à l'heure actuelle. Cela pourrait poser des problèmes d'ajustement du marché du travail et d'ajustement régional, même si, comme on l'avait noté dans l'*Étude* de l'an dernier, l'Islande a déjà opéré de tels ajustements de manière très efficace.

III. Le rôle de l'État sur le marché financier

Une série d'importantes réformes a permis de réduire le rôle des pouvoirs publics sur le marché financier au cours des années 80. Au début de la décennie, l'État contrôlait directement tous les taux d'intérêt, qu'il fixait généralement à des niveaux réels négatifs – et parfois même fortement négatifs, ce qui a entraîné un excédent chronique de la demande de crédit. En outre, l'État allouait la plupart des crédits directement par l'intermédiaire de diverses institutions publiques, y compris le système bancaire en grande partie public. Au début de la décennie, le contrôle direct des taux d'intérêt a été supprimé et les taux réels ont alors augmenté pour atteindre des niveaux positifs élevés. Parallèlement, les autorités ont modifié les modalités d'action de la Banque centrale de façon à lui permettre de contrôler plus aisément la masse monétaire et, partant, l'inflation; elles ont aussi introduit des bons du Trésor à court terme en vue de renforcer le marché du crédit intérieur et de mieux maîtriser les conditions monétaires.

Certes l'État a déjà pris d'importantes mesures pour réduire son rôle sur le marché financier, mais il n'en demeure pas moins le principal acteur et garde la mainmise sur la plupart des institutions qui distribuent du capital en Islande : deux des trois grandes banques commerciales, plusieurs Caisses de crédit à l'équipement (qui fournissent des fonds à long terme) et les établissements de crédit hypothécaire. Bien que les contrôles visant les mouvements internationaux de capitaux à long terme soient en cours de démantèlement, les opérations en capital à court terme et les transactions de change demeurent réglementées. De plus, afin de réduire la charge des intérêts de sa dette, l'État est intervenu sur le marché des titres publics, dont le développement s'est trouvé de ce fait entravé. Dans la suite de ce chapitre on examinera le rôle de l'État sur le marché islandais des capitaux et les nouvelles initiatives que pourraient prendre les autorités.

Le rôle de l'État dans la distribution du crédit

Vue d'ensemble du système

En Islande la plus grande partie du crédit est dispensée par l'intermédiaire d'institutions publiques. La part la plus importante de l'intermédiation financière, soit environ un tiers, revient au secteur bancaire commercial, dont deux des trois

Tableau 7. Taux d'intérêt

Taux	Prêts garantis non indexés			Prêts garantis indexés		Bons du Trésor
	Taux nominal	Rendement	Inflation ¹	Taux réel ¹	Taux réel ²	Taux réel ²
1987						
Moyenne	26.2	27.9	22.2	4.7	7.7	7.5
1988						
I	35.3	38.4	16.9	18.5	9.5	7.2
II	33.5	36.3	37.5	-0.9	9.5	7.2
III	36.2	39.5	22.0	14.3	9.3	7.0
IV	18.3	19.1	2.7	16.0	8.6	7.0
Moyenne	30.8	33.2	19.1	11.8	9.2	7.1
1989						
I	15.6	16.2	28.6	-9.6	8.1	6.8
II	29.1	31.2	25.1	4.9	7.9	6.8
III	35.0	38.1	23.6	11.7	7.4	6.0
IV	30.6	32.9	17.8	12.8	7.7	6.0
Moyenne	27.6	29.5	23.7	4.7	7.8	6.7
1990						
I	24.1	25.5	11.4	12.7	7.9	6.1
II	14.0	14.5	9.5	4.5	7.9	6.5
III	14.2	14.7	2.2	12.3	8.1	6.9
IV	13.1	13.5	6.4	6.7	8.2	6.9
Moyenne	16.3	17.0	7.3	9.1	8.0	6.8
1991						
I	15.0	15.6	4.1	11.0	8.0	6.1
II	16.6	17.3	13.9	3.0	8.5	7.4
III	20.7	21.8	8.7	12.0	9.9	8.0
IV	18.3	19.1	2.3	16.5	10.0	8.2
Moyenne	17.6	18.4	7.2	10.5	9.1	7.5
1992						
1 ³	14.9	15.5	1.8	13.4	9.9	8.0

1. Selon l'indice des termes du crédit pour 1987-88 et l'indice du coût de la vie à partir de 1989.

2. Selon les termes du crédit.

3. Estimation.

Source : Banque centrale d'Islande.

Tableau 8. Origine du crédit en Islande

En pourcentage de l'encours total du crédit

	Système bancaire	Caisses de crédit à l'investissement ¹	Organismes de prêts au logement	Autres organismes publics de crédit	Caisses de retraite offrant des crédits directs ²	Autres organismes privés de crédit	Emprunts à l'étranger	Crédit inter-institutionnel ²
1985	34.0	22.1	0.0	22.4	9.7	2.2	49.1	-39.4
1986	33.0	23.7	0.0	11.6	10.8	3.2	44.6	-26.8
1987	36.5	24.2	0.0	9.6	10.0	5.2	38.3	-23.9
1988	37.6	24.9	0.0	9.5	9.2	5.7	39.1	-26.0
1989	35.2	25.9	0.0	9.7	8.8	5.9	40.8	-26.3
1990	34.3	26.0	1.1	10.1	9.2	6.2	37.4	-24.4
1991 ²	33.6	24.9	3.7	9.6	12.0	5.8	35.2	-24.8

1. Organismes de prêts au logement non compris.

2. Crédits offerts par des caisses de retraite aux institutions financières non compris.

Source : Banque centrale d'Islande.

établissements sont publics. Si l'on considère l'intermédiation globale, les institutions qui se classent au second rang par ordre d'importance sont les Caisses de crédit à l'équipement, qui pour la plupart demeurent sous le contrôle direct des pouvoirs publics. La quasi-totalité du financement à long terme des investissements productifs passe par ces établissements. Un élément qui revêt une importance croissante dans le système de crédit est le programme public d'obligations hypothécaires, qui permet aux ménages de financer leurs crédits au logement avec une garantie de l'État.

Caisses de crédit à l'équipement

Chaque caisse de crédit à l'équipement bénéficie d'une autorisation d'emprunt inscrite au Budget du crédit, puis prête les fonds, généralement dans un secteur spécifique. L'autorisation d'emprunt s'accompagne d'une garantie explicite de l'État. En règle générale, le conseil d'administration de ces établissements se compose pour l'essentiel de membres nommés par les pouvoirs publics, mais il compte souvent des représentants syndicaux et patronaux de la branche d'activité concernée. Dans certains cas, les caisses de crédit à l'équipement ont subi des pertes, qui étaient couvertes souvent par des subventions publiques, ou par des impôts spéciaux frappant la branche d'activité aidée. En fait, les Caisses de crédit à l'équipement assuraient la redistribution des capitaux – celles qui

Tableau 9. Répartition des actifs financiers
En pourcentage du total

Position en fin d'année	Caisses de retraite et autres institutions	Secteur intérieur non institutionnel	Emprunts à l'étranger	Total en pourcentage du PIB
1980	25.1	35.6	39.3	98.9
1981	27.1	38.1	34.8	97.5
1982	24.5	30.0	45.4	124.8
1983	26.5	28.5	45.0	126.4
1984	26.1	25.4	48.4	139.4
1985	28.8	26.7	44.4	139.1
1986	30.9	30.2	38.8	127.5
1987	33.9	32.0	34.1	127.9
1988	33.7	31.0	35.3	139.3
1989	34.1	30.1	35.9	153.8
1990	35.9	31.8	32.4	150.7
1991	37.4	31.9	30.7	159.3

Source : Banque centrale d'Islande.

dépendaient de taxes sectorielles redistribuaient les ressources financières entre les entreprises d'une même branche – tout en subventionnant le coût de l'investissement à la marge.

Ces dernières années, le rôle et le fonctionnement des caisses de crédit à l'équipement ont sensiblement évolué à la suite de la réorientation de la politique financière dans le sens d'un plus grand recours aux forces du marché. A l'heure actuelle, on peut distinguer deux types d'établissements. Les premiers ont une vocation commerciale et prêtent à des entreprises privées. Ils fonctionnent donc pour l'essentiel comme des banques d'affaires spécialisées, avec cette différence qu'ils bénéficient de garanties publiques et d'autres privilèges, notamment l'exonération de l'impôt sur les sociétés. Les caisses du second type sont conçues pour répondre à des objectifs sociaux : elles ne sont donc pas régies par des impératifs commerciaux et ne peuvent être évaluées selon les critères du marché. Parmi les établissements du premier type on peut citer la Caisse de crédit des pêcheries et la Caisse de crédit industriel. Les caisses du second type comprennent les Caisses régionales et municipales de développement (qui octroient des prêts bonifiés à des fins de politique régionale), la Caisse de crédit agricole et la Caisse de soutien à la productivité agricole (qui distribuent des prêts bonifiés aux agricul-

teurs) et la Caisse de crédit à la construction pour les travailleurs (qui finance des logements pour les catégories à faibles revenus).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, il existe des établissements de prêt subventionnés par l'État qui ont pour vocation le soutien de l'agriculture, de l'action régionale, de l'éducation, du logement et d'autres objectifs sociaux. Mais les Caisses de crédit à l'équipement commerciales de l'Islande sont exceptionnelles de par leur diversité et leur importance dans le système financier. Étant donné que les caisses de crédit à l'équipement sont autorisées à pratiquer les taux du marché, ces dernières années le gouvernement a insisté pour que la plupart d'entre elles opèrent strictement selon les lois du marché, sans être subventionnées. La Caisse de crédit des pêcheries – le plus important de ces établissements – s'est montrée très efficace à cet égard. La Caisse a été bénéficiaire en 1988 et 1989, mais a accusé quelques pertes en 1990, année défavorable pour le secteur de la pêche. La Caisse de crédit commercial, contrôlée par le secteur privé, dégage des bénéfices depuis 1986, et la Caisse nordique de développement affiche aussi des résultats financiers satisfaisants.

Cependant, d'autres caisses ne fonctionnent pas encore strictement selon les lois du marché. La Caisse de développement, qui avait pour vocation initiale de distribuer des prêts aux autres caisses de crédit à l'équipement, a fourni ces dernières années des capitaux de démarrage dans le but d'élargir l'assise industrielle de l'Islande et de réduire sa dépendance à l'égard des exportations de poisson. Mais elle a accusé d'énormes pertes qui ont englouti plus de la moitié de ses fonds propres en 1989, et elle a cessé de fonctionner à la fin de 1991. Son passif a été pris en charge par l'Agence nationale de gestion de la dette. La Caisse du tourisme est déficitaire depuis 1985, ses pertes étant couvertes par des prélèvements appliqués à l'industrie touristique (ceux-ci ont néanmoins été insuffisants pour empêcher une érosion des fonds propres de l'établissement). La Caisse de crédit industriel a dégagé un bénéfice en 1990 après deux années de pertes, mais continue à percevoir un prélèvement auprès des entreprises.

Les caisses de crédit en difficulté représentent des risques budgétaires manifestes. Toutefois, même les établissements dont la situation financière est satisfaisante peuvent être coûteux du point de vue de l'efficacité économique et font peser le risque de ponctions futures sur les fonds publics. La garantie d'État dont bénéficient leurs emprunts leur assure des conditions de crédit plus favorables que celles que pourraient obtenir les entreprises elles-mêmes – de fait, l'accès au

crédit dans ces conditions a été l'une des principales raisons d'être des caisses de crédit à l'équipement. Par ailleurs, en distribuant le crédit par le truchement des caisses le gouvernement se trouve nécessairement en mesure de choisir les branches d'activité, voire les entreprises, qu'il convient d'encourager, puisque l'accès aux financements dispensés par les caisses de crédit se traduit par des coûts plus bas pour les secteurs ou entreprises qui en bénéficient. Etant donné que les caisses ont tendance à se spécialiser dans des secteurs déterminés, il n'est pas aisé de diversifier leurs risques, ce qui accroît le danger de voir l'une d'elles se retrouver en cessation de paiement.

Tandis que ces raisons justifient amplement une réforme des caisses de crédit à l'équipement, le facteur le plus décisif pourrait être l'intégration à l'Espace économique européen (EEE). L'Accord instituant l'EEE prévoit que l'Islande doit s'aligner sur la réglementation bancaire communautaire d'ici à janvier 1995. Par conséquent, les caisses « commerciales » devront être traitées comme des banques ; en particulier, elles seront assujetties aux règles fiscales normales et devront observer les normes prudentielles en matière de fonds propres. Toutefois, les participations de l'État et les garanties publiques des exigibilités pourront être maintenues. A en juger par l'orientation actuelle des autorités, ces objectifs seront atteints, du moins en ce qui concerne les principaux établissements, et la législation concernant l'assujettissement à l'impôt sur le bénéfice des sociétés pour les caisses de crédit à l'équipement est en attente. Certains établissements doivent être transformés en sociétés à responsabilité limitée, ce qui peut impliquer la suppression progressive de la garantie publique de leurs exigibilités. Toutefois, étant donné l'importance économique des caisses de crédit à l'équipement, il est probable qu'elles bénéficieront de garanties implicites de l'État, même après la fin des garanties officielles.

Concurrence dans le secteur bancaire

Sur les trois banques commerciales qui opèrent en Islande, deux sont contrôlées par l'État, ce qui limite la concurrence dans le domaine des services financiers, même si les caisses d'épargne et les caisses de crédit à l'équipement sont à même de concurrencer les banques commerciales dans certains secteurs. Le gouvernement a annoncé son intention de restructurer les banques commerciales publiques et de vendre des parts de l'une d'elles plus tard dans l'année. La concurrence pourrait aussi être stimulée par les banques étrangères autorisées à

accorder des prêts en devises mais pas à collecter les dépôts ou à effectuer des transactions en couronnes (jusqu'à une date récente elles ne pouvaient ouvrir que des bureaux de représentation). En vertu d'une nouvelle loi adoptée au printemps de 1991, les établissements étrangers ont la possibilité, depuis janvier 1992, d'ouvrir en Islande des succursales qui peuvent opérer selon les mêmes modalités que les banques locales. Les participations étrangères dans les banques islandaises restent toutefois limitées à 25 pour cent, et les banques étrangères ne peuvent pas implanter de filiales à 100 pour cent.

L'accord instituant l'Espace économique européen entraînera une libéralisation plus poussée du secteur bancaire. Pour se conformer à la réglementation européenne, l'Islande devra ouvrir intégralement son système bancaire à la concurrence étrangère. Cela signifie par exemple la possibilité pour des établissements étrangers d'acquérir des banques locales. La présence de banques étrangères serait particulièrement souhaitable dans un petit pays comme l'Islande qui est fortement tributaire d'une seule branche d'activité, car elle permettrait d'étaier les risques de crédit sur un éventail plus large d'industries et de pays. Toutefois, si les banques étrangères s'implantent effectivement – à ce jour, aucune d'elles n'a indiqué qu'elle tirerait parti des dispositions récentes autorisant l'ouverture de succursales en Islande – la structure du secteur bancaire islandais est susceptible de se modifier sensiblement et les banques en place seront confrontées à une vive concurrence.

Financement hypothécaire

Le marché hypothécaire a connu une expansion rapide ces dernières années. Les financements hypothécaires ont d'abord été conclus de gré à gré entre acheteurs et vendeurs, ou par le truchement des caisses de retraite bien qu'il existait aussi un système public restreint. En 1986 a été introduit un dispositif permettant à chaque ménage d'obtenir un prêt hypothécaire de l'Office national du logement, pour un montant fixe, et à un taux d'intérêt largement bonifié, atteignant à peine 3½ pour cent en termes réels (le taux était monté à 4.9 pour cent en juillet 1991). Les caisses de retraite ont toutefois continué de jouer un rôle décisif puisqu'elles étaient tenues d'affecter des ressources aux crédits hypothécaires. L'Office du logement empruntait auprès des caisses de retraite au taux d'intérêt du marché, soit entre 7 et 9 pour cent en termes réels, la différence entre ces taux et le taux de prêt étant couverte par l'État.

Cette forte bonification des prêts hypothécaires a entraîné une demande excédentaire, les délais d'obtention des prêts pouvant atteindre trois ans. Devant ces résultats peu satisfaisants, il a été décidé de supprimer progressivement ce système (il n'y aura plus de nouveaux prêts en 1992) et de le remplacer par le programme d'obligations hypothécaires. En vertu de ce dispositif introduit en 1989, l'acheteur d'un logement émet au profit du vendeur une reconnaissance de dette pouvant atteindre 65 pour cent de la valeur du bien, un plafond étant toutefois prévu. Le vendeur échange la reconnaissance de dette contre une obligation hypothécaire garantie par l'État, émise par la Caisse nationale du logement (CNL); ces obligations peuvent ensuite être négociées librement. Le marché secondaire qui en découle détermine le rendement de ces titres, qui assurent un taux d'intérêt nominal équivalent à 6 pour cent en termes réels⁸. L'émission des obligations est également déterminée par le marché, étant donné que, sous réserve d'une sélection des dossiers, la CNL ne refuse pas d'échanger les reconnaissances de dette contre des obligations. Les nouvelles émissions d'obligations hypothécaires ont atteint 6 milliards de couronnes en 1990 et 15 milliards en 1991, soit 25 pour cent du montant total des crédits consentis l'an dernier.

Ce nouveau système a eu pour principal effet l'élimination de la subvention directe aux prêts hypothécaires qui existait avec le système précédent, il reflète ainsi une nouvelle orientation de la politique du logement ne prônant plus l'acquisition du logement comme une chose bonne en soi. Cependant des subventions indirectes aux prêts hypothécaires subsistent encore. La CNL fonctionne en fait comme un établissement de crédit hypothécaire et encourt les coûts inhérents à cette activité, mais elle ne les compense pas entièrement avec une marge d'intérêt ou des commissions, bien que soit prise une commission préalable de 1 pour cent. Les coûts de l'intermédiation hypothécaire sont les frais administratifs, un taux de bénéfice normal et les impôts applicables à ce bénéfice : de plus, étant donné qu'elle garantit les obligations hypothécaires, la CNL assume un risque de défaut. Même si ce système qui fonctionne depuis deux ans à peine se caractérise par un taux de défaut négligeable, il serait prudent de constituer une réserve pour couvrir les défauts de remboursement à prévoir lorsque le système arrivera à maturité. La sélection des demandes de crédit et l'obligation de verser un acompte de 35 pour cent réduisent le risque de défaut, mais ce serait faire preuve d'un optimisme excessif que de le supposer nul.

Les crédits hypothécaires bénéficient aussi d'un soutien indirect par le biais du système fiscal, car les versements d'intérêts hypothécaires font l'objet d'un crédit d'impôt, dont le montant diminue en fonction du revenu imposable. En Islande, cette disposition se conjugue avec le programme d'obligations hypothécaires et avec les autres éléments du système fiscal pour inciter les particuliers à souscrire un emprunt hypothécaire aussi élevé que possible. Etant donné que les revenus d'intérêts échappent généralement à l'impôt, un ménage peut avoir intérêt à contracter un emprunt hypothécaire, à faire jouer le crédit d'impôt, et à investir ses avoirs éventuels (par exemple en obligations hypothécaires). Le moyen naturel de supprimer cette incitation consisterait à abolir le crédit d'impôt. Une autre possibilité serait d'imposer le revenu d'intérêts. Toutefois, la première solution est probablement plus indiquée, car la taxation de tous les revenus d'intérêts pourrait aller à l'encontre de l'objectif d'incitation à l'épargne.

Le fonctionnement de la CNL s'apparente beaucoup à celui de la Federal National Mortgage Association (Fanny Mae) aux États-Unis : en effet, ces deux institutions rachètent des hypothèques, puis émettent des titres garantis par l'État sur ces hypothèques. Le système hypothécaire des États-Unis est également subventionné – ainsi, « Fanny Mae » n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés. Mais le soutien ainsi accordé ne revêt probablement pas la même ampleur qu'en Islande ; par exemple, Fanny Mae applique une marge pour couvrir les coûts et le risque de défaut de remboursement. L'un des avantages d'une telle titrisation est que le financement hypothécaire n'est pas concentré entre les mains d'intermédiaires financiers qui dépendent des dépôts pour leurs ressources. L'asymétrie des échéances entre prêts hypothécaires et dépôts peut provoquer la faillite des établissements, comme cela s'est produit pour de nombreuses caisses d'épargne aux États-Unis. En revanche, les titres peuvent être rachetés par des organismes tels que les caisses de retraite dont les besoins de fonds se situent à des échéances comparables, ou par des particuliers.

Outre qu'il s'agit d'un dispositif subventionné, le système d'obligations hypothécaires offre aujourd'hui l'accès le moins restreint au marché islandais du crédit hypothécaire. En conséquence, un grand nombre d'emprunts sont contractés pour satisfaire la demande contenue, d'où des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt. Pour limiter les émissions, les autorités ont abaissé en octobre 1991 d'environ un quart le plafond de prêt. De fait, au moment où l'Islande s'oriente vers un environnement financier plus libéral, avec notamment un plus

large éventail de choix pour le financement du crédit à la consommation, cette phase temporaire d'expansion de l'endettement des ménages est inévitable, néanmoins les aides encore en place accroissent sans doute la demande de crédits hypothécaires et contribuent à maintenir les emprunts à un niveau plutôt excessif. Pour répondre à la demande de prêts au logement une meilleure solution consisterait à favoriser le développement d'un marché hypothécaire privé. Cette option serait compatible avec un objectif plus général, à savoir l'expansion et le renforcement du système financier privé national. Mais pour que le secteur privé puisse lutter sur un pied d'égalité à son entrée sur le marché, il faut supprimer l'élément de subvention présent dans le système actuel. En tout état de cause, si un marché privé performant était mis en place, le programme subventionné perdrait beaucoup de son importance. Dans la mesure où les autorités souhaitent aider certains ménages (ceux à bas revenus par exemple), les prêts hypothécaires privés pourraient être complétés par une subvention ciblée explicite.

Le marché des fonds d'État

Avec l'assouplissement des contrôles visant les marchés de capitaux, le marché des titres publics peut jouer un rôle plus important dans le financement des déficits et dans la mise en œuvre de la politique monétaire. Cependant, les efforts déployés par l'État pour réduire les intérêts de sa dette ont fait que les rendements des effets publics sur le marché secondaire ont dépassé le taux à l'émission. Pour maintenir cet écart en 1990, le gouvernement a incité les banques commerciales à acquérir des fonds d'État, principalement en relevant les ratios de liquidité. En 1991, les autorités ont ajusté le taux d'intérêt applicable aux obligations nouvellement émises de manière à le rapprocher du taux du marché. Le ratio de liquidité a joué un rôle encore plus important sur le marché des bons du Trésor, au moins jusqu'à la fin de 1990. Au milieu des années 80, les liquidités obligatoires ont probablement facilité la mise en place de ce marché, mais les actions entreprises pour maintenir à un faible niveau les taux d'intérêt des effets publics ont fini par entraver son expansion. L'État a souvent fait appel à la Banque centrale pour financer son déficit, par le jeu des « découverts » – en fait, des prêts à court terme que la Banque ne pouvait pas refuser. Même si l'accès à cette facilité a été quelque peu réduit en 1990, les découverts ont persisté. Cependant, le projet proposé de nouvelle loi relative à la Banque

centrale, qui vise à accroître l'indépendance de la Banque, interdira les découverts. Cela contraindra les autorités à émettre des titres d'emprunt pour financer le déficit, même si, comme dans d'autres pays, la Banque centrale sera en mesure d'acquiescer ces créances (et donc de les monétiser).

Etant donné que l'État a parfois traité de gré à gré avec les acheteurs de titres, les prix de transaction effectifs des émissions publiques (autrement dit, le rendement effectif sur le marché) n'ont pas toujours été annoncés en temps opportun⁹. En conséquence, la Banque centrale éprouve des difficultés pour déterminer les taux d'intérêt effectifs sur ce marché et n'a donc qu'une connaissance imparfaite d'un indicateur important des conditions de crédit. A l'heure actuelle, l'État fixe les taux d'intérêt des bons et des obligations du Trésor, et la Banque centrale se tient prête à puiser dans ses réserves si la situation du marché l'exige. Comme les taux d'intérêt sont contrôlés par le Trésor et non par la Banque centrale, les ajustements de taux ne peuvent pas être effectués en temps opportun et la Banque doit se contenter d'interventions limitées sur le marché¹⁰.

L'État s'efforce depuis longtemps de réduire sa dépendance à l'égard des emprunts extérieurs, autrement dit de financer une plus grande partie du déficit sur le marché national. Dans une certaine mesure, cela a été un problème important car le contrôle des mouvements de capitaux faisait que presque tous les emprunts à l'étranger devaient être effectués par l'État ou par les Caisses de crédit à l'équipement. Soucieux de ne pas évincer les investisseurs privés sur le marché national, l'État a été pratiquement contraint de s'adresser à l'étranger pour financer le déficit. De fait, cela s'est encore produit en 1991, lorsque le gouvernement a tenté de financer le déficit en faisant presque exclusivement appel au marché intérieur. En conséquence, la Banque centrale a dû puiser dans ses réserves de change pour financer le déficit de la balance courante; aussi, vers la fin de l'année, l'État a emprunté à l'étranger pour permettre à la Banque de reconstituer ses réserves.

À mesure que les mouvements internationaux de capitaux seront libérés et que le marché financier intérieur deviendra plus étoffé et mieux intégré aux marchés mondiaux, la question de savoir si l'État doit financer son déficit en Islande ou à l'étranger perdra de son importance. Si les autorités optent pour un financement sur le marché intérieur, le secteur privé empruntera à l'étranger – autrement, les taux d'intérêt intérieurs auraient tendance à augmenter, incitant alors les emprunteurs privés à s'adresser au marché international. De la sorte, la

décision des autorités en matière de financement du déficit influera davantage sur l'origine des emprunts extérieurs – secteur public ou secteur privé – que sur la composition de la dette islandaise totale. De cette décision dépendra la question de savoir si le risque de change est assumé par le secteur public ou par le secteur privé, ce qui peut affecter l'écart de taux d'intérêt entre l'Islande et le reste du monde, suivant le degré d'aversion pour le risque des emprunteurs du secteur privé et leur appréciation de la probabilité de fluctuations des taux de change.

Indépendamment du problème de la composition par monnaies, l'État aurait intérêt à financer son déficit au moyen d'adjudications publiques de bons ou d'obligations du Trésor. Dans ce but, le gouvernement est en train de mettre au point des adjudications de bons du Trésor à 6 et 12 mois. L'Islande s'alignerait ainsi sur les pratiques des autres pays de l'OCDE et le marché de la dette publique deviendrait plus transparent qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Cette transparence accrue faciliterait la conduite de la politique monétaire en assurant des effets de rétroaction entre les marchés d'actifs et la Banque centrale. A mesure que les marchés de capitaux et de devises seront libéralisés et que s'affirmera l'intégration à l'Espace économique européen, les possibilités d'intervention de la Banque deviendront de plus en plus grandes.

IV. Finances publiques

La structure des dépenses et des recettes du secteur public ayant été analysée de façon approfondie dans l'*Étude* 1988/89, cette question sera abordée rapidement. Ce chapitre examine par ailleurs l'incidence économique, pour l'économie islandaise, de différentes mesures du déficit budgétaire, ainsi que le rôle budgétaire des collectivités locales.

Dépenses, recettes et déficits des administrations publiques

Les recettes et les dépenses des administrations publiques (administration centrale et collectivités locales) ont augmenté régulièrement en pourcentage du PIB tout au long des années 80. Elles sont encore inférieures à la moyenne de l'OCDE, mais ne se situent plus parmi les plus faibles des pays Membres. Cependant, ces mesures du niveau moyen de l'activité des administrations ne sont pas nécessairement de bons indicateurs de ses effets de distorsion sur l'économie, qui dépendent en général des divers taux d'imposition et de subvention et de leur interaction¹¹. Néanmoins, les réformes récentes du système d'imposition du revenu, à savoir l'instauration de la retenue à la source et d'un taux d'imposition unique, l'introduction d'un taux unifié pour les prélèvements sur les salaires et le remplacement de la taxe sur les ventes par une taxe sur la valeur ajoutée (la réforme fiscale fait l'objet d'une analyse détaillée dans l'*Étude* 1988/89), ont probablement atténué les distorsions induites par le système fiscal, encore qu'il n'existe pas d'estimations de la perte sèche pour l'économie.

Une caractéristique importante du système est le poids prépondérant des impôts indirects, et notamment de la TVA¹². Ainsi, en 1989, les impôts indirects ont représenté près de 60 pour cent des recettes fiscales totales des administrations publiques, chiffre record pour les pays de l'OCDE et très supérieur à la moyenne de la CEE (un tiers). Il semble que le poids de la fiscalité indirecte est

Tableau 10. Actifs des caisses de crédit à l'investissement

	Actifs des caisses en pourcentage du total des actifs		Contributions en pourcentage des actifs ¹		Capital en pourcentage des actifs	
	1985	1990	1985	1990	1985	1990
Caisses « commerciales »						
Caisse nationale de crédit au logement	35.5	45.7	7.5	0.1	42.2	25.0
Caisse de crédit aux pêcheries	19.8	9.9	3.2	0.0	22.2	25.9
Caisse de crédit industriel	7.1	6.6	2.7	1.1	28.7	28.4
Caisse de crédit au développement ²	2.6	3.9	0.0	0.0	66.8	9.0
Caisse nordique de crédit industriel	3.9	3.1	0.0	0.0	103.3	54.3
Caisse de crédit commercial ³	2.4	1.6	0.0	0.0	4.1	10.2
Caisse coopérative de crédit ³	1.8	0.8	0.0	0.0	3.8	9.5
Caisse de crédit au tourisme	0.8	0.6	0.0	1.5	27.1	17.4
Fonds subventionnés						
Caisse de crédit immobilier des travailleurs	9.5	13.7	9.3	3.4	68.4	38.4
Caisse de développement régional	6.4	6.0	3.3	2.8	39.3	18.8
Caisse de crédit agricole	5.8	5.6	10.2	5.4	23.1	19.1
Caisse de crédit municipal	3.1	2.2	4.0	3.1	66.3	86.9
Autres caisses de crédit agricole	1.3	0.3	13.8	155.8	-0.8	29.4
Ensemble des caisses de crédit à l'investissement					39.9	27.7
<i>Pour mémoire :</i>						
Actifs des caisses de crédit à l'investissement en proportion du PIB (en pourcentage)	30.7	41.1				

1. Les contributions prennent principalement la forme de prélèvements auprès de l'industrie et de subventions du Trésor.

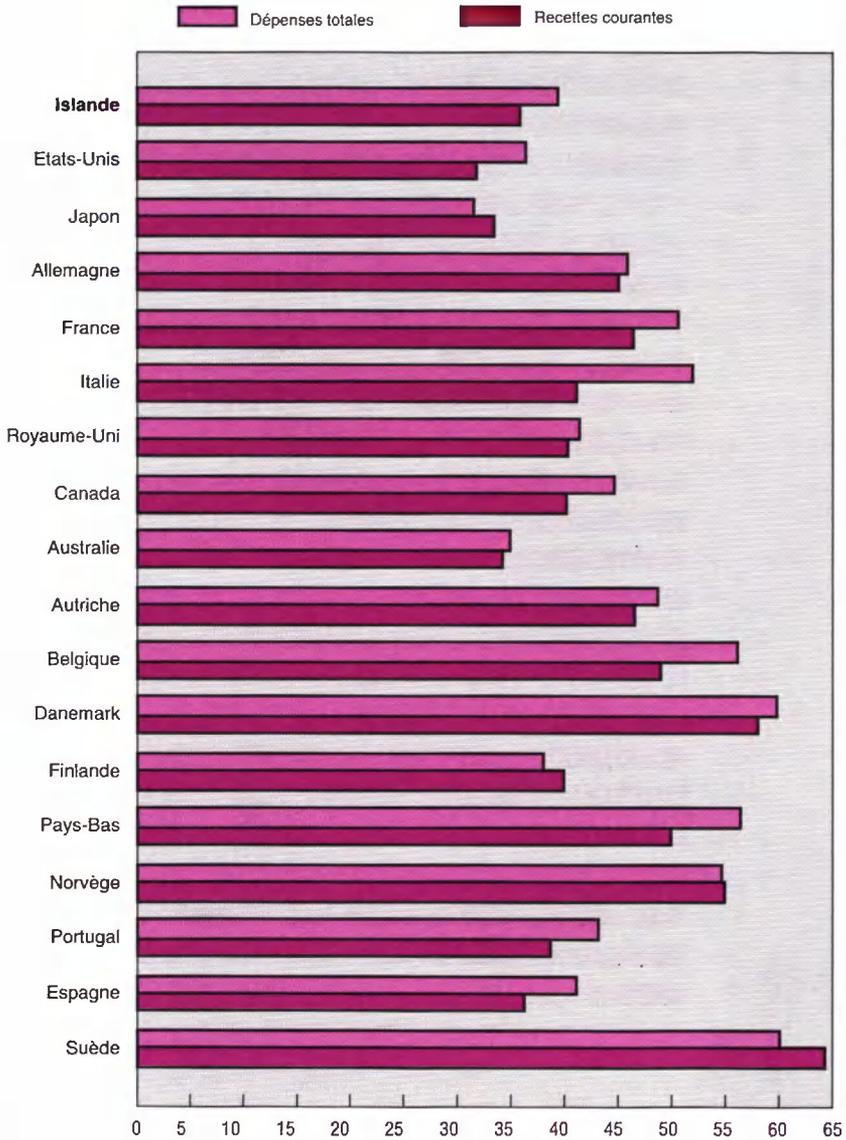
2. Crédit direct uniquement. Cette caisse a été prise en charge par l'administration centrale au début de 1992.

3. Caisse à capitaux privés.

Source : Banque centrale d'Islande.

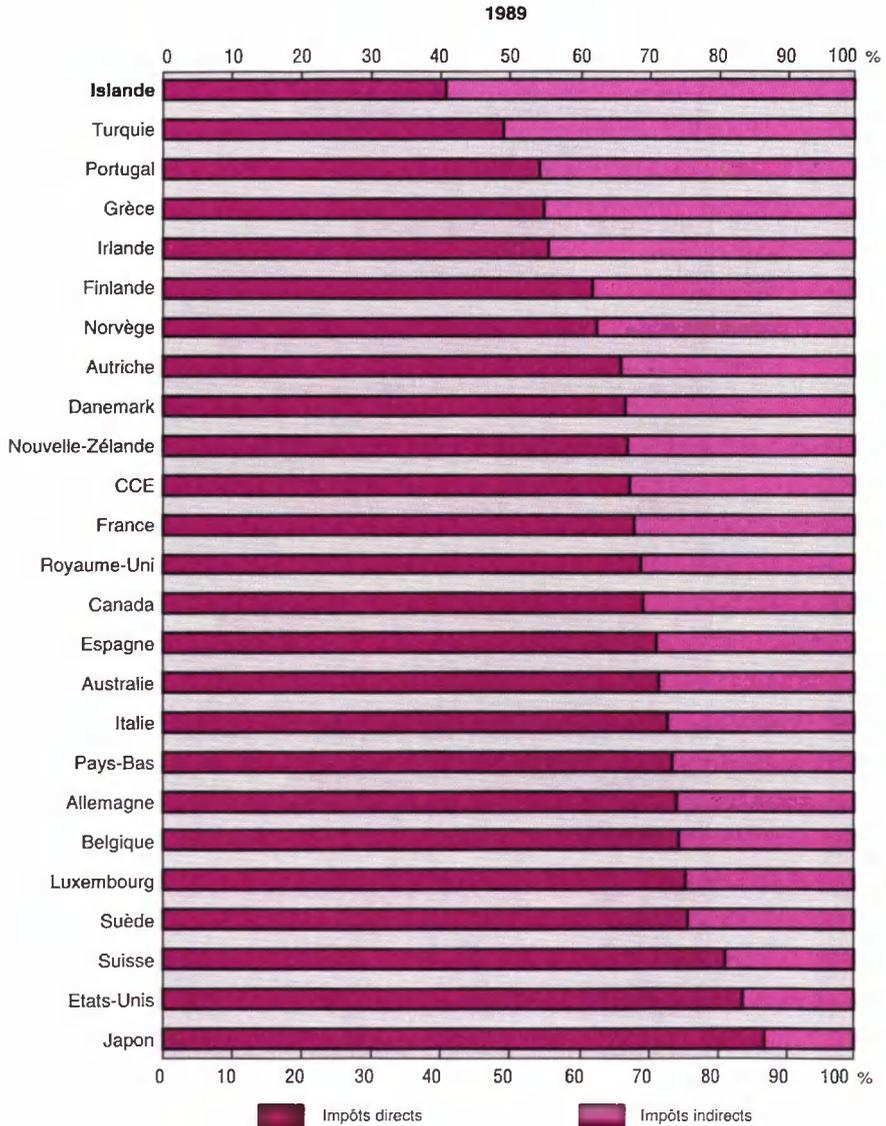
en train de diminuer, du moins en ce qui concerne l'administration centrale. Cela s'explique par l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu résultant de l'adoption du système de retenue à la source en 1988, et non par une baisse des impôts indirects en pourcentage du PIB ou une réduction des taux de ces impôts. A long terme pourraient apparaître des pressions en faveur d'une hausse des prélèvements directs¹³. Les dispositions relatives au marché unique prévues par le traité instituant l'Espace économique européen auront probablement pour effet de réduire les recettes tarifaires et les droits de douane, qui en 1990 ont représenté près de 9 pour cent des recettes fiscales du Trésor. En outre, l'intégration plus

Graphique 10. DÉPENSES ET RECETTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
En pourcentage du PIB, 1989¹



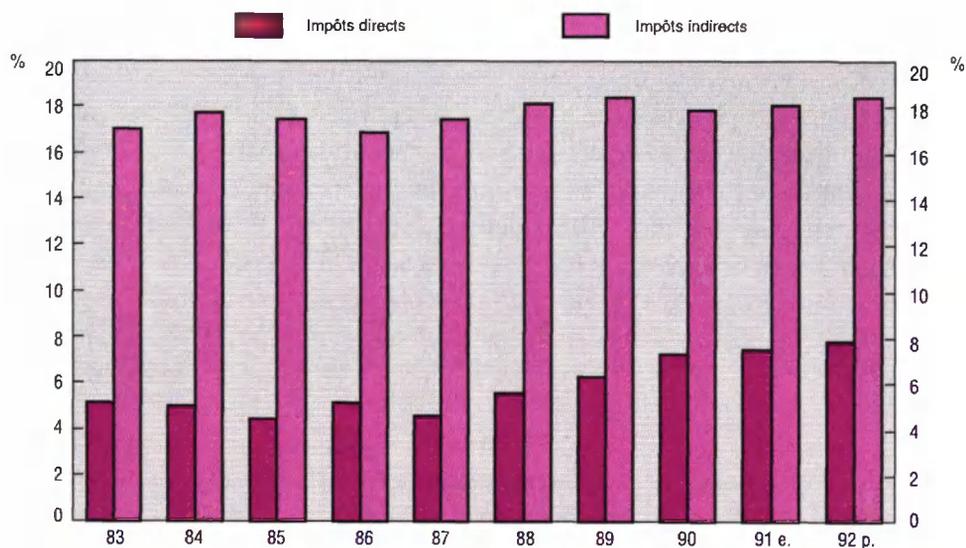
1. Pour l'Espagne, les pourcentages sont ceux de 1988.
Source : OCDE, Comptes nationaux.

Graphique 11. **COMPARAISON DES IMPÔTS DIRECTS ET IMPÔTS INDIRECTS**
En pourcentage du total des recettes fiscales



Source : OCDE, *Statistiques de recettes publiques des pays Membres de l'OCDE, 1965-1990.*

Graphique 12. **IMPÔTS DIRECTS ET IMPÔTS INDIRECTS**
En pourcentage du PIB



Note : e = estimation ; p = prévision.

Source : Ministère des finances, Finances publiques 1991-1992.

poussée à l'Europe est susceptible d'engendrer certaines pressions en faveur d'une harmonisation des taux des impôts sur la consommation : à l'heure actuelle le taux de 24.5 pour cent en vigueur en Islande dépasse celui de tout autre État membre de la CEE à l'exception du Danemark (qui applique un taux normal de 25 pour cent). Toutefois, par rapport aux pays continentaux membres de la CEE, l'érosion potentielle de l'assiette fiscale se trouvera atténuée en raison de l'isolement géographique de l'Islande.

L'encadré ci-après et le tableau 12 décrivent les divers concepts de solde budgétaire applicables à l'Islande. Le besoin de financement du secteur public, qui est la mesure la plus large des besoins financiers des administrations publiques, est relativement élevé en proportion du PIB et s'est accru rapidement ces dernières années : en 1986 il était de 5½ pour cent, mais il atteignait 10.7 pour cent en 1991 ; la loi de finances prévoit de le ramener à 6.3 pour cent en 1992.

Parallèlement, la dette totale et la dette totale diminuée du besoin de financement des administrations publiques ainsi que la dette extérieure ont augmenté régulièrement en pourcentage du PIB. Les deux principaux éléments qui concourent à la hausse du besoin de financement du secteur public sont le besoin de financement du Trésor et les emprunts du système d'aide au logement (prêts hypothécaires). En 1990, par exemple, ces deux agrégats ont représenté plus de 80 pour cent du besoin de financement du secteur public. Cependant, la croissance du besoin de financement du secteur public est presque entièrement imputable aux emprunts hypothécaires, qui sont passés de moins de 2 pour cent du PIB au milieu des années 80 à 6 pour cent en 1991. En revanche, le déficit du Trésor est passé d'environ 2 pour cent du PIB en 1987 à 3½ pour cent (voir tableau 6).

Tableau 11. **Dépenses des administrations publiques**
Sur la base du fait générateur

	Administration centrale	Collectivités locales	Sécurité sociale	Dépenses totales
	En pourcentage du total			En pourcentage du PIB
1945-49	62.8	25.8	11.4	24.7
1950-54	56.6	25.5	17.9	23.9
1955-59	58.5	25.8	15.8	23.1
1960-64	54.7	23.8	21.5	26.4
1965-69	54.1	25.5	20.4	30.8
1970-74	53.6	23.3	23.2	33.9
1975-79	57.3	22.1	20.5	33.8
1980	56.0	22.2	21.8	32.1
1981	55.5	22.3	22.2	33.0
1982	55.6	22.5	21.9	34.5
1983	59.3	20.3	20.4	36.1
1984	57.3	21.2	21.5	32.2
1985	58.9	20.1	21.0	34.6
1986	61.7	18.6	19.7	36.8
1987	59.5	21.0	19.5	33.6
1988	60.0	21.4	18.6	37.5
1989	60.2	21.8	18.0	38.7
1990	59.3	21.8	18.9	35.8
1991, chiffres provisoires	77.8 ¹	22.2	.. ¹	37.0

1. Pour 1991, les dépenses de l'administration centrale englobent la sécurité sociale.

Source : National Economic Institute.

DÉFINITIONS DU DÉFICIT

Les trois principaux concepts du solde budgétaire, du plus étroit au plus large, sont le solde du Trésor, le besoin de financement du Trésor et le besoin de financement du secteur public. Les relations entre ces trois agrégats sont indiquées au tableau 11, qui prend comme exemple les estimations du Budget pour 1992.

Le solde du Trésor est la différence entre les dépenses de l'administration centrale, y compris les dépenses en capital et les versements d'intérêts, et les recettes de l'administration centrale, y compris les revenus d'intérêts, les dividendes et le produit des ventes d'actifs publics.

Le besoin de financement du Trésor inclut en outre les concours nets accordés par le Trésor, qui à l'heure actuelle se résument essentiellement au programme de prêts pour études. Il est financé par le recours à l'emprunt et par des découverts auprès de la Banque centrale.

Le besoin de financement du secteur public comprend en outre le besoin de financement des institutions financières et non financières du secteur public, y compris les organismes de crédit au logement. Ce solde inclut également les emprunts des municipalités, généralement peu élevés.

Le Budget fixe le montant brut de la capacité d'emprunt du Trésor qui était de presque 14 milliards de couronnes en 1992. Il fixe aussi celui de bon nombre d'institutions financières et non financières du secteur public qui ensemble était de 28 milliards de couronnes.

Tableau 12. Concepts budgétaires
Budget de 1992, en milliards de couronnes¹

Recettes du Trésor	105.5
<i>moins</i> : dépenses du Trésor	109.6
<i>égale</i> : solde budgétaire du Trésor	-4.1
<i>moins</i> : capacité de financement du Trésor	0.8
<i>égale</i> : besoin de financement net du Trésor	-4.9
Emprunts bruts du Trésor (budget du crédit)	-13.9
<i>moins</i> : amortissement	9.0
<i>égale</i> : besoin de financement net du Trésor	-4.9
<i>plus</i> : emprunts nets des institutions non financières	0.9
<i>plus</i> : emprunts nets des institutions financières	-15.2
<i>égale</i> : besoin de financement du secteur public	19.2

1. Un signe négatif indique un déficit ou un emprunt.

Source : Ministère des finances.

Cette distinction vaut la peine d'être signalée car, d'un point de vue économique, le déficit du Trésor et la dette hypothécaire sont très différents l'un de l'autre. Le premier représente essentiellement des ressources empruntées au secteur privé pour financer la prestation de services publics. En conséquence, il supplante d'autres dépenses ou engendre des emprunts extérieurs et, par le biais de l'accumulation de la dette, constituera un fardeau pour les futurs contribuables¹⁴. Les programmes de prêts hypothécaires publics, en revanche, sont une forme d'intermédiation financière qui reflète l'activité du secteur privé dans le domaine du logement, et non les dépenses du secteur public. Autrement dit, les crédits hypothécaires sont compensés par les actifs et par un flux de versements (de la part des acquéreurs de logements). Par conséquent, si l'on fait abstraction des défauts de remboursement, ils n'entraîneront pas de charge pour les futurs contribuables. Le dispositif institutionnel de l'Islande est inhabituel en ce sens que l'État administre le système de crédit hypothécaire et inscrit le flux des nouveaux prêts hypothécaires sur son Budget du crédit. Mais il s'agit là essentiellement d'une question de procédure comptable. Si le crédit hypothécaire était entre les mains du secteur privé, comme c'est le cas dans d'autres pays de l'OCDE, l'activité économique sous-jacente ne s'en trouverait modifiée que dans la mesure où les subventions actuelles seraient supprimées. Pourtant, sur cette base, le besoin de financement du secteur public de l'Islande ne serait plus voisin de 10 pour cent du PIB, mais s'établirait entre 3 et 4 pour cent, ce niveau plus réduit étant toutefois encore trop élevé pour être supportable dans le moyen terme.

Tableau 13. **Dette du secteur public**
En pourcentage du PIB

	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹	1992 ²
Dette totale	27.3	24.1	25.0	30.0	33.5	32.5	35.0
Crédit total	18.7	17.1	18.7	16.4	15.8	15.1	15.3
Dette moins crédit	9.3	8.0	7.6	15.0	16.9	17.4	19.7
Dette extérieure	18.3	14.5	14.7	17.9	17.4	17.0	19.2
Crédit en devises	6.9	5.2	5.2	5.5	4.4	4.1	4.3

1. Estimation.

2. Prévision du budget 1992.

Source : Ministère des finances.

La montée rapide des emprunts hypothécaires pourrait néanmoins susciter de l'inquiétude, mais pour d'autres raisons. En premier lieu, toutes les aides publiques en faveur du crédit au logement – bonifications d'intérêt ou répercussion partielle des coûts d'intermédiation – représentent une ponction sur les ressources, tout comme les dépenses publiques courantes. En principe, il faudrait donc compter comme dépenses les subventions, et non la valeur nominale des crédits hypothécaires¹⁵. Mais cette question a perdu beaucoup de son importance, car le remplacement des sociétés de financement du logement (qui accordaient des bonifications d'intérêt) par le système d'obligations hypothécaires a considérablement réduit les subventions hypothécaires. Etant donné que les prêts au logement bénéficient d'un régime fiscal favorable, les décisions d'investissement des ménages risquent d'être davantage faussées lorsque le marché hypothécaire sera libéralisé. Les particuliers sont susceptibles de réaffecter leurs avoirs au profit de la construction de logements, dont les prix seront entraînés à la hausse, au détriment d'autres placements. Une source connexe de préoccupation est le fait que la forte expansion des prêts hypothécaires implique d'une certaine manière une montée de l'endettement des ménages. Ainsi qu'on l'a relevé au chapitre III, la mise en place d'un marché hypothécaire organisé, accompagnée d'autres mesures de libéralisation financière, devrait en effet entraîner un ajustement à la hausse, puisque les contraintes affectant l'activité financière des ménages ont été levées. Cela n'est pas en soi un motif d'inquiétude. En effet, les emprunts avec ce nouveau système ont en partie remplacé d'autres formes de dettes plutôt qu'ajouté à la dette globale des ménages. Au reste, les emprunts hypothécaires sont garantis par des actifs réels, à savoir les logements, si bien qu'une augmentation des crédits hypothécaires n'implique pas de réduction de la richesse nette des ménages. En revanche, dans d'autres pays de l'OCDE on estime que la nécessaire correction intervenue après la croissance excessive des crédits aux ménages a aggravé la récession actuelle, du fait en particulier que la chute des prix des logements a entamé les actifs des ménages. Pour l'instant on n'observe aucun signe dans ce sens en Islande, mais il convient de surveiller les bilans des ménages (et aussi ceux des entreprises).

Finances municipales

Les dépenses des municipalités représentent un peu plus d'un cinquième des dépenses publiques totales, part qui est restée à peu près stable ces deux dernières

décennies. Tandis que les dépenses de l'administration centrale et des municipalités ont augmenté considérablement dans les années 80 – de près de 50 pour cent en termes réels – les recettes fiscales ont progressé largement au même rythme à l'échelon municipal, mais pas à l'échelon central. Aussi, alors que le Trésor accuse de lourds déficits depuis le milieu des années 80, les municipalités ont des budgets à peu près équilibrés et ne contribuent guère au besoin de financement du secteur public.

La principale source de recettes municipales est l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui est prélevé à un taux uniforme de l'ordre de 7 pour cent. Cela représente plus d'un tiers du produit net total de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de l'ensemble des niveaux d'administration. En outre, les municipalités ont à leur disposition un certain nombre d'impôts spécifiques, dont les plus importants sont une taxe prélevée, au taux de 1 pour cent environ, sur l'ensemble des frais d'exploitation des entreprises, et dont le produit augmente rapidement, l'impôt sur la propriété immobilière et la part de 1.4 pour cent

Tableau 14. **Structure des recettes et dépenses municipales**

	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1991 ²
Recettes : en pourcentage du total						
Impôt sur le revenu des personnes physiques	44.9	44.9	46.0	46.3	47.6	47.3
Impôts indirects ³	39.9	37.6	36.1	36.3	33.9	34.1
Recettes en capital	7.5	8.7	9.3	9.2	7.1	7.2
Autres	7.7	8.9	8.6	8.1	11.5	11.4
Recettes (en pourcentage du PIB)	7.4	7.6	8.6	8.6	8.1	8.2
Dépenses courantes : en pourcentage du total						
Salaires	27.7	29.0	27.9	26.3	28.2	28.8
Autres dépenses de consommation	25.6	22.5	21.9	22.1	24.9	25.0
Transferts courants	12.3	12.5	12.1	11.7	6.2	5.5
Dépenses en capital	28.4	29.3	31.5	32.7	32.4	32.4
Autres	6.1	6.7	6.6	7.1	8.3	8.4
Dépenses (en pourcentage du PIB)	7.4	7.7	8.7	9.1	8.2	8.2

1. Chiffres provisoires.

2. Estimation.

3. Y compris la TVA (taxe sur les ventes avant 1990), la taxe sur le chiffre d'affaires et la taxe sur l'immobilier.

Source : National Economic Institute.

revenant aux municipalités sur les recettes de l'administration centrale. Ces quatre impôts assurent ensemble près de 85 pour cent des recettes des collectivités locales. Compte tenu des responsabilités dévolues à chaque niveau d'administration, il n'est pas surprenant que l'investissement fixe représente une fraction beaucoup plus importante des dépenses locales (environ un tiers) que des dépenses de l'administration centrale (près de 6 pour cent). Les deux tiers de l'ensemble des investissements fixes du secteur public sont entrepris à l'échelon local.

Le partage des compétences et des pouvoirs budgétaires entre les deux niveaux d'administration a été récemment modifié. L'administration centrale a pris en charge une plus grande partie du secteur de la santé, tandis que les modifications des lois concernant les services sociaux, l'éducation, les jardins d'enfants et l'environnement sont susceptibles de gonfler les dépenses des municipalités. Dans le passé, ces dernières percevaient une partie du produit de la taxe sur les ventes, mais depuis que celle-ci a été remplacée par la TVA, le transfert est calculé en pourcentage des recettes totales de l'administration publique. Néanmoins, les municipalités continuent d'afficher une situation financière satisfaisante, qui contraste avec les problèmes de déficits auxquels doit faire face l'administration centrale; de fait, en 1992 les municipalités sont tenues de participer à la réduction du déficit central.

V. Conclusions

Il y a un an, on avait de bonnes raisons de penser que l'économie islandaise avait passé le cap et s'était engagée dans une phase expansionniste pour la première fois depuis 1987. Toutefois, par suite d'événements largement indépendants de la volonté des Islandais, la croissance économique a été médiocre en 1991 et il est probable que la stagnation persistera à court terme. Les prises de morue et de capelan ont diminué, malgré l'amélioration de l'état du milieu marin, encore que cette dégradation ait été partiellement compensée par la hausse des prix du poisson sur les marchés mondiaux, et une certaine expansion budgétaire en début d'année a eu pour résultat de stimuler la demande interne. Sous le double effet d'une contraction de la demande mondiale due au ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés et d'une augmentation de l'offre de l'ex-Union soviétique, les prix de l'aluminium se sont effondrés, les stocks se sont accumulés et les capacités mondiales de fusion ont été fortement réduites. Ces évolutions ont entraîné le report de la construction d'une nouvelle usine d'aluminium en Islande, qui aurait dû commencer à la fin de 1992.

Les perspectives de croissance à court terme dépendent essentiellement de l'évolution attendue des prises de poisson et des cours du poisson, évolution qui ne s'annonce guère brillante. Selon les informations disponibles, les quotas de morue – de très loin la principale espèce commerciale – doivent rester à un bas niveau pendant les deux prochaines campagnes au moins pour que la conservation des stocks soit assurée. Les marchés mondiaux du poisson ont été soutenus en 1991, et les prix sont à l'heure actuelle très élevés par rapport aux niveaux passés. Pour les deux prochaines années, il y a lieu de prévoir une détente des cours plutôt que de nouvelles hausses. L'état du marché mondial de l'aluminium pourrait aussi influencer sensiblement sur la croissance économique de l'Islande. Les prix, actuellement très inférieurs à leur moyenne historique, devraient se ressaisir avec la reprise de l'activité économique mondiale, même s'il apparaît désormais

peu probable que le projet de fonderie soit réactivé à temps pour avoir un impact appréciable au cours des deux prochaines années.

Un élément très positif pour l'économie est le fait que l'inflation, qui dans le passé avait été extrêmement élevée et instable, a décru fortement en 1990 et est restée faible dans l'ensemble en 1991. L'opinion publique a marqué une opposition grandissante à un retour de la forte inflation passée et a compris qu'une inflation faible serait un ingrédient indispensable pour une intégration économique réussie dans l'Europe, ce qui a rendu possible l'accord sur les salaires et les prix conclu en février 1990 par les travailleurs, les entreprises et le gouvernement. Depuis lors, les conditions monétaires ont été compatibles avec la politique de taux de change fixe et les pressions de la demande ont été à peu près maîtrisées. De fait, à la fin de 1991 le taux d'inflation était tombé à des niveaux voisins de ceux des autres pays de l'OCDE. Cette performance ne saurait être maintenue que si la politique économique fait preuve de rigueur et si les négociations salariales débouchent sur des augmentations modérées. A cet égard, il importe que le gouvernement ne cède pas aux demandes de concessions sur le plan budgétaire, qui compromettraient l'objectif de contrôle budgétaire. Une telle modération offre des avantages substantiels. La parité fixe de la couronne constitue un point d'ancrage utile pour la politique monétaire, qui en était dépourvue jusqu'ici. En même temps, une inflation faible peut instaurer les conditions de la stabilité financière, les progrès étant largement liés à un engagement crédible dans le sens d'une politique monétaire non inflationniste. Cette crédibilité devrait être renforcée par un accroissement de l'autonomie de la Banque centrale, comme le prévoit le projet de loi relative à la Banque.

Le déficit budgétaire des administrations publiques atteint un niveau élevé, au point de restreindre sensiblement les possibilités de recourir aux réductions d'impôts ou aux augmentations de dépenses publiques pour stimuler la demande. Le budget de financement du secteur public a dépassé 10 pour cent du PIB en 1991, et il augmente rapidement. Cette expansion résulte presque entièrement de la croissance des emprunts hypothécaires, qui ne devraient pas alourdir la charge fiscale future (car les remboursements seront normalement assurés par les acheteurs de logements qui ont bénéficié des prêts), alors qu'il en va autrement des emprunts destinés à couvrir les pertes de recettes du Trésor. Le besoin du financement du Trésor, qui constitue selon l'OCDE l'indicateur budgétaire le plus pertinent dans ce contexte, a augmenté durant la phase d'expansion qui a

pris fin en 1988, et se maintient entre 2 et 3 pour cent du PIB. C'est là un taux excessif qu'il faudra réduire dans les années à venir. Les budgets pour 1991 et 1992 prévoyaient une réduction du déficit, mais le chiffre prévu a été largement dépassé en 1991. Le gouvernement a annoncé son intention de parvenir à l'équilibre budgétaire en 1993. Bien que cet objectif soit difficile à atteindre, eu égard à la morosité des perspectives économiques, la politique d'assainissement des finances publiques devrait être poursuivie.

Plusieurs réformes structurelles doivent aussi être poursuivies en raison des avantages qu'elles offriront à moyen terme. Ces dernières années, le stock de morue s'est dégradé, et il faut probablement durcir encore le régime des quotas. A court terme, les revenus des pêcheurs baisseraient, mais il y aurait des retombées bénéfiques à plus longue échéance avec le redressement des stocks de poisson. La rationalisation de la flotte de pêche, qui était l'un des objectifs du nouveau système de quotas plus librement négociables, pourrait se traduire par des économies de ressources importantes et par une augmentation des avantages nets pour le secteur. A court terme, le processus risque d'aggraver quelque peu le chômage et d'entraîner certaines perturbations locales, mais le dynamisme du marché du travail islandais permet de penser que ces ajustements ne poseraient pas de problème.

De nouvelles réformes du système financier amélioreraient également la productivité à long terme de l'économie en faisant jouer la discipline du marché dans les décisions d'investissement. La privatisation des Caisses de crédit à l'équipement et la suppression des dernières subventions en capital (à l'exception de celles qui s'inscrivent dans le contexte de la politique sociale) auraient pour effet de rationaliser l'affectation de ressources d'investissement limitées. La privatisation du marché hypothécaire offrirait au secteur privé un nouveau produit financier. On pourrait favoriser le renforcement du marché financier national en adoptant un système d'adjudications publiques pour le placement de fonds d'État sur le marché primaire et, comme l'a récemment proposé le gouvernement, en supprimant la possibilité de recourir aux avances de la Banque centrale pour financer le déficit.

Au cours de la décennie écoulée, l'Islande a mis à profit ses ressources naturelles, sa main-d'œuvre qualifiée, et son marché du travail flexible, et s'est appuyée sur la libéralisation de ses institutions économiques puis, plus récemment, sur la réforme de sa politique macro-économique, pour réduire considéra-

blement l'inflation et contenir son déficit budgétaire. Ce processus offre certaines perspectives; en particulier, la libéralisation du marché des capitaux, la modération de l'inflation et la stabilité de la couronne ont ouvert la voie à une intégration économique plus étroite dans l'Europe. Grâce à l'ouverture des marchés financiers et des marchés de produits, cette intégration devrait se révéler profitable dans les années à venir. Une intégration encore plus poussée, comme celle qui est prévue par les négociations relatives à l'Espace économique européen, exigera de nouvelles réformes dans le prolongement de l'action déjà entreprise. Plus généralement, les politiques qui ont conduit à la stabilité économique et à un plus large recours au marché devraient créer un environnement propice à la poursuite du développement et de la diversification et, par là même, accroître la capacité de l'économie islandaise de faire face aux défis futurs.

Notes et références

1. Depuis 1991, la campagne de pêche prise en compte pour la fixation des quotas ne couvre plus l'année civile mais la période allant de septembre à août inclus. Afin de permettre une comparaison avec les années antérieures, on a utilisé ici les chiffres des prises au cours de l'année civile.
2. Gilbert C.L. («*The Price of Aluminium in the Long Run*», étude non publiée, 1991) a construit un modèle économétrique du prix réel de l'aluminium. Celui-ci est défini comme le prix de l'aluminium aux États-Unis corrigé de l'indice des prix à la production de ce pays (l'année de base étant 1991). Cette mesure implique une baisse du prix au stade des biens de consommation.
3. Comme indiqué dans l'*Étude* de l'an dernier, le chômage est mesuré à l'aide d'une méthode différente de celle qui est utilisée dans les autres pays de l'OCDE, puisque l'estimation se fonde sur les inscriptions à l'assurance-chômage. Néanmoins, une enquête effectuée par l'Office national de statistique afin de refléter plus étroitement les procédures en vigueur dans les autres pays Membres a abouti à un taux de chômage comparable à celui obtenu à partir des inscriptions.
4. Les autres objectifs-clés sont la maîtrise de la demande et la modération des hausses contractuelles de salaire.
5. Les taux d'intérêt réels islandais ont été très élevés en 1991, et l'on serait tenté de penser qu'ils reflètent déjà les anticipations du marché concernant une éventuelle dépréciation. Mais ce n'est probablement pas le cas, puisque les transactions internationales à court terme (monétaires notamment) n'ont pas encore été libérées, de sorte que les arbitrages de taux d'intérêt (en fonction des variations attendues de la valeur de la couronne) demeurent à tout le moins très imparfaits. La Banque centrale n'a semble-t-il pas détecté de «pressions» sur la couronne, encore qu'il soit difficile, en l'absence de marchés adéquats, de prévoir comment ces pressions, si elles existaient, se manifesteraient.
6. L'AELE regroupe l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suède et la Suisse.
7. Ainsi qu'il était indiqué dans l'*Étude* de l'an dernier, le droit des Islandais de travailler dans les autres pays nordiques a représenté un important facteur limitant la réaction du taux de chômage aux chocs économiques.
8. Les obligations hypothécaires présentent cette particularité que tous les titres sont émis au pair, avec un taux d'intérêt nominal équivalent à 6 pour cent en termes réels. Comme ce taux

était généralement inférieur au taux du marché, les obligations ont été immédiatement revendues au-dessous du pair, ce qui a porté le rendement à 7 ou 8 pour cent en termes réels. De ce fait, le prix de la transaction immobilière se trouve majoré puisque le vendeur doit compenser la décote; le coût total pour l'acheteur n'est pas modifié, car le faible niveau du taux d'intérêt compense le prix d'achat plus élevé. Cette particularité vient semble-t-il de ce que le dessin du système a été influencé par l'Association des agents immobiliers, dont les membres bénéficient ainsi de commissions plus élevées sur les prix des transactions.

9. Le manque de transparence affecte aussi d'autres marchés financiers islandais. Sur le marché des actions, la plupart des valeurs ne sont pas cotées et il n'existe pas de procédure officielle de notification pour les titres non cotés. En revanche, le marché secondaire des titres d'emprunt est relativement transparent, car la Banque centrale y tient le rôle de contrepartiste.
10. Les banques centrales des autres pays de l'OCDE interviennent largement à cet effet sur les marchés des fonds d'État, notamment dans le compartiment du court terme. Elles s'adressent aussi à ces marchés pour indiquer leurs intentions dans le domaine monétaire.
11. A titre d'exemple, les impôts frappant des produits dont la demande est inélastique, ou ceux qui sont des substituts d'articles déjà taxés, tendent à fausser moins sérieusement les décisions économiques. Il serait difficile de déterminer un système d'imposition ayant les effets de distorsion les plus faibles possibles, mais dans nombre de cas l'adoption de taux plus uniformes réduirait les distorsions.
12. Les impôts directs comprennent les impôts sur le revenu et sur la propriété des personnes physiques et des entreprises, ainsi que les prélèvements sur les salaires, y compris les cotisations de sécurité sociale. Les impôts indirects comprennent la TVA, les droits d'importation, les accises et de nombreux autres prélèvements. Dans sa présentation du budget, le Trésor islandais assimile donc les cotisations de sécurité sociale et les taxes sur les salaires à des impôts «indirects».
13. A très court terme, le relèvement des droits prévu par le Budget pour 1992 pourrait accroître encore la part des impôts indirects.
14. On peut faire valoir que l'investissement public, qui en 1991 a atteint quelque 10 pour cent des dépenses totales du Trésor, devrait être déduit du déficit étant donné qu'il ne représente qu'une transformation d'actifs. Toutefois, en ce qui concerne son incidence sur les générations futures, il s'agit de savoir si l'actif qui a été acquis aura un rendement suffisant pour payer le service de la dette contractée en vue de son achat.
15. Aux États-Unis, l'administration fédérale a commencé de comptabiliser de la sorte ses prêts et ses garanties de prêts, mais ne l'a pas encore fait pour ses engagements sous forme de garanties hypothécaires ou de services d'assurance (comme l'assurance des dépôts bancaires). Cette question est traitée de façon détaillée dans l'*Étude économique des États-Unis* de 1991.

Annexe

Chronologie économique

1991

Janvier

Entrée en vigueur du nouveau système de quotas de pêche.

Entrée en vigueur du Fonds de péréquation des prix pour les pêcheries. Au cours de sa première année de fonctionnement, ce fonds collectera des paiements représentant l'équivalent de 0.7 pour cent du PIB.

Avril

Elections générales, à l'issue desquelles est formé un nouveau gouvernement dirigé par le Parti conservateur de l'indépendance.

Mai

Le nouveau gouvernement prend ses fonctions et adopte des mesures visant à réduire le déficit budgétaire pour 1991.

Les taux d'intérêt à l'émission des titres du Trésor sont portés aux niveaux du marché.

Juin

Sous l'effet des pressions de la demande et de la hausse des taux d'intérêt des crédits hypothécaires, l'augmentation mensuelle des prix à la consommation culmine à 1 1/2 pour cent. Sur le reste de l'année, le taux d'inflation mensuelle baisse, et les prix diminuent en fait en décembre.

Juillet

Les taux d'intérêt des bons du Trésor atteignent un sommet de 18.5 pour cent. Ils commencent à baisser en septembre.

Août

Fin de la campagne de pêche, qui a été marquée par de faibles prises de morue et de capelan. Les quotas fixés pour la campagne 1991/92 représentent une réduction de 10 à 12 pour cent des prises autorisées pour la plupart des espèces.

Septembre

Arrivée à expiration de l'accord salarial conclu en février 1990. De nouvelles négociations s'ouvrent; le gouvernement propose un blocage des salaires nominaux.

Octobre

Annonce du budget pour 1992; l'objectif est d'obtenir un budget équilibré en 1993.

Achèvement des négociations entre la Communauté européenne (CEE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE), qui aboutissent à la création de l'Espace économique européen (EEE).

Le gouvernement annonce son intention de créer un marché des changes d'ici à 1993.

Première émission d'obligations en couronnes islandaises placée sur les marchés internationaux, pour une valeur de 2.5 milliards de couronnes.

Novembre

Le projet de fonderie d'Atlantal est reporté en raison de la faiblesse du marché de l'aluminium.

Décembre

L'Islande annonce son intention de quitter la Commission baleinière internationale.

Le gouvernement prend en charge le Fonds de développement de l'Islande, qui a fait faillite.

La Cour européenne de justice rejette le projet d'accord sur l'EEE. La CEE et l'AELE doivent reprendre les négociations.

1992

Janvier

Le panier de devises à partir duquel était calculée, jusque-là, la moyenne pondérée par les échanges de 17 monnaies, est modifié et se compose désormais de l'écu, affecté d'un coefficient de pondération de 76 pour cent, du dollar, affecté d'un coefficient de 18 pour cent et du yen, affecté d'un coefficient de 6 pour cent.

Adoption du budget de 1992, l'objectif concernant le déficit étant fixé à 1 pour cent du PIB.

Suspension du Fonds de péréquation des prix pour les pêcheries pour le reste de la campagne de pêche 1991/92 (jusqu'en septembre 1992).

Février

Achèvement du second cycle de négociations sur l'EEE.

Avril

La Cour européenne de justice approuve l'EEE.

ANNEXE STATISTIQUE ET STRUCTURELLE

PAGE BLANCHE

Tableau A. **Origine et utilisation des ressources**

Millions de couronnes, aux prix courants

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Consommation privée	14 361	22 923	39 432	53 930	74 689	96 072	129 795	156 203	184 534	213 218
Consommation publique	4 039	6 644	11 559	14 056	20 136	27 291	36 791	47 468	56 369	65 271
Formation brute de capital fixe	5 929	9 251	14 127	18 356	24 460	29 684	41 042	48 414	56 051	66 896
Demande intérieure totale	24 329	38 818	65 118	86 342	119 285	153 047	207 628	252 085	296 954	345 385
Variation des stocks de produits d'exportation	253	913	-1 070	786	-978	-2 094	-416	1 850	-578	-1 787
Dépense nationale totale	24 582	39 731	64 048	87 128	118 307	150 953	207 212	253 935	296 376	343 598
Exportations de biens et services	8 724	12 714	27 078	34 295	49 534	62 888	73 085	83 548	108 335	126 003
Importations de biens et services	8 936	14 329	25 275	33 871	48 663	55 880	73 965	84 100	99 240	119 146
Produit intérieur brut aux prix du marché	24 370	38 116	65 851	87 552	119 178	157 961	206 332	253 383	305 471	350 455
Revenu de facteurs versés par le reste du monde, net	-811	-1 495	-3 066	-4 554	-5 584	-6 229	-6 203	-8 333	-13 217	-14 611
Produit national brut	23 559	36 621	62 785	82 998	113 594	151 732	200 129	245 050	292 254	335 844
Provisions pour amortissement	2 871	4 742	8 724	10 691	14 502	18 425	22 030	27 067	35 166	41 113
Produit national net aux prix du marché	20 688	31 879	54 061	72 307	99 092	133 307	178 099	217 983	257 088	294 731
Impôts indirects	5 778	9 202	14 486	20 062	26 341	33 964	46 314	58 875	69 133	76 405
Subventions	762	1 392	2 204	2 389	3 491	4 228	4 783	7 808	9 808	8 670
Revenu national net	15 672	24 069	41 779	54 634	76 242	103 571	136 568	166 916	197 763	226 996

Source : National Economic Institute.

Tableau B. **Origine et utilisation des ressources**

Millions de couronnes, aux prix constants de 1980

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Consommation privée	9 510	9 996	9 417	9 774	10 207	10 947	12 764	12 220	11 712	11 646
Consommation publique	2 733	2 902	3 038	3 043	3 232	3 455	3 665	3 818	3 910	4 072
Formation brute de capital fixe	3 965	3 945	3 461	3 778	3 854	3 808	4 531	4 505	4 132	4 247
Demande intérieure totale	16 208	16 843	15 916	16 595	17 293	18 210	20 960	20 543	19 754	19 965
Variation des stocks de produits d'exportations	170	357	-207	122	-85	-201	-75	130	-40	-96
Dépense nationale totale	16 378	17 200	15 709	16 717	17 208	18 009	20 885	20 673	19 714	19 869
Exportations de biens et services	5 861	5 294	5 911	6 013	6 686	7 110	7 445	7 218	7 401	7 372
Importations de biens et services	5 972	5 951	5 460	5 888	6 404	6 494	7 990	7 620	6 843	6 889
Produit intérieur brut aux prix du marché	16 268	16 543	16 160	16 842	17 491	18 624	20 340	20 271	20 272	20 352
Revenu de facteurs versés par le reste du monde	-426	-503	-616	-676	-755	-795	-795	-879	-917	-914
Produit national brut aux prix du marché	15 842	16 040	15 544	16 166	16 736	17 829	19 545	19 392	19 355	19 438
Effet des variations des termes de l'échange	-239	-263	-374	-450	-453	-173	272	157	-192	-308
Revenu national brut¹	15 603	15 777	15 170	15 716	16 283	17 656	19 817	19 549	19 163	19 130

Note : Les estimations du revenu réel ne coïncident avec celles de la production réelle que dans l'hypothèse où les termes de l'échange restent inchangés. Or, du fait que les termes de l'échange de l'Islande ont subi de très fortes fluctuations, la dépense nationale réelle peut donc s'écarter sensiblement du produit national brut à prix constants, sans que la balance des paiements en souffre. Comme le montre le tableau, la comptabilité nationale islandaise tient dûment compte de ce facteur. «L'incidence de l'évolution des termes de l'échange» est égale au pouvoir d'achat extérieur des rentrées procurées par les ventes à l'étranger (les exportations nominales étant déflatées par un indice des prix pour les importations) moins le volume des exportations de biens et services.

1. Produit national brut plus incidences des variations des termes de l'échange.

Sources : National Economic Institute.

Tableau C. Production et emploi

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹
Pêcheries et transformation du poisson											
Production (variation en volume par rapport à l'année précédente)	1.9	-8.7	-14.6	13.8	10.9	4.8	0.3	3.8	-2.3	-1.1	-2.6
Production destinée à l'exportation											
Valeur (en millions de couronnes)	5 318	7 267	12 564	16 562	23 937	32 605	40 220	45 946	55 645	67 682	74 334
Flotte de pêche ² :											
Chalutiers (tjb)	45 258	47 944	48 478	50 801	50 844	50 569	51 380	54 086	52 830	51 865	49 451 ³
Bateaux à moteur (tjb)	63 313	63 904	63 294	62 046	61 750	61 822	66 072	65 521	63 181	54 479	50 547 ³
Total (tjb)	108 571	111 848	111 772	112 847	112 594	112 391	117 452	119 607	116 011	106 344	99 998 ³
Emploi (années-personnes)	15 719	15 583	16 045	15 802	15 728	16 064	16 788	15 145	14 893	14 610	14 600
Agriculture											
Production (variation en volume par rapport à l'année précédente)	-1.9	-1.1	1.4	2.8	4.0	-0.4	1.5	-5.1	-0.6	-1.9	-0.6
Production destinée à l'exportation											
Valeur (en millions de couronnes)	116	126	237	406	597	690	1 015	997	1 288	1 778	1 622
Capacité :											
Herbages cultivés (milliers d'hectares)	139.1	140.6	142.1	143.9	145.1	146.1	146.6	147.0	147.0	146.8	146.5
Moutons (milliers de têtes)	794.6	747.7	711.9	714.4	709.3	675.5	624.3	586.9	560.9	548.5	510.0
Bovins (milliers de têtes)	60.4	64.4	68.5	72.7	72.9	71.4	69.0	70.8	72.8	74.9	77.0
Emploi (années-personnes)	8 205	8 182	7 864	7 595	7 420	7 374	7 147	6 470	6 399	6 270	6 150
Secteur manufacturier (à l'exclusion de la transformation du poisson)											
Production (variation en volume par rapport à l'année précédente)	1.4	1.4	-0.9	7.3	2.8	2.3	8.7	-1.4	-2.5	0.5	1.0
Production destinée à l'exportation											
Valeur (en millions de couronnes)	1 309	1 910	4 528	6 673	7 776	8 794	10 059	13 677	19 460	18 914	15 924
<i>dont:</i>											
Aluminium	741	1 042	2 333	3 445	3 472	4 042	4 761	6 705	10 146	9 636	8 340
Diatomite	36	70	142	189	289	284	296	348	416	522	327
Ferrosilicium	129	233	619	1 060	1 267	1 352	1 195	2 203	3 303	2 331	1 613
Emploi (années-personnes)	16 260	16 494	16 394	16 956	17 620	17 740	18 439	17 057	16 195	15 143	..

1. Prévisions.

2. Y compris les baleiniers, à l'exclusion des embarcations non pontées.

3. Situation au 1^{er} janvier 1992.

Sources : National Economic Institute et Central Bank of Iceland.

Tableau D. **Formation brute de capital fixe et patrimoine national**

Millions de couronnes, prix courants

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Formation brute de capital fixe, total	5 929	9 251	14 127	18 356	24 460	29 684	41 042	48 414	56 051	66 897
Ventilation par emploi final:										
Formation de capital dans les branches d'activités	2 396	3 775	5 888	7 961	12 230	16 090	22 148	23 959	24 697	29 687
Agriculture	212	409	621	978	1 609	2 226	2 367	2 560	2 448	1 791
Pêche	376	518	781	839	910	2 648	4 192	5 835	3 361	2 362
Industries de transformation du poisson	222	360	521	785	1 137	1 358	1 440	1 509	1 265	1 730
Industries manufacturières (transformation du poisson exclue)	568	798	1 264	2 020	3 023	3 457	4 261	4 671	5 865	5 387
Matériel de transport	470	593	832	790	1 734	1 403	1 774	1 387	3 846	9 640
Bâtiments commerciaux, hôtels, etc.	308	613	1 084	1 269	1 933	2 626	4 770	4 190	4 700	4 721
Machines et matériels divers	240	484	785	1 280	1 884	2 372	3 344	3 807	3 212	4 056
Construction de logements	1 317	2 251	3 495	4 714	5 380	5 770	7 752	10 488	13 280	15 555
Bâtiment et travaux publics	2 216	3 225	4 744	5 681	6 850	7 824	11 142	13 967	18 074	21 655
Production et distribution d'électricité	797	1 159	1 510	1 550	991	899	1 177	1 882	3 103	4 881
Chauffage géothermique et alimentation en eau	370	330	375	570	871	840	930	1 650	2 340	1 645
Communications	649	1 061	1 764	2 229	3 062	3 625	5 634	5 409	6 288	7 159
Bâtiments publics	400	675	1 095	1 332	1 926	2 460	3 401	5 026	6 343	7 970
Patrimoine national	76 551	124 216	222 302	276 243	373 551	468 127	567 529	698 400	894 429	1 067 575
Secteur privé ¹	26 190	41 196	74 345	94 344	126 987	158 103	188 035	231 666	301 037	362 176
Bâtiments et travaux publics	27 108	45 191	79 317	96 436	129 743	159 886	195 650	237 941	299 555	356 733
Industrie	23 253	37 829	68 640	85 463	116 821	150 138	183 844	228 793	293 837	348 666

1. Logements et véhicules privés.

Source : National Economic Institute.

Tableau E. **Formation brute de capital fixe et patrimoine national**
Millions de couronnes, prix constants de 1980

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Formation brute de capital fixe, total	3 965	3 945	3 461	3 778	3 854	3 808	4 531	4 505	4 132	4 274
Ventilation par emploi final:										
Formation de capital dans les branches d'activités	1 617	1 627	1 443	1 653	1 961	2 091	2 522	2 323	1 857	1997
Agriculture	142	174	149	207	266	305	283	255	192	116
Pêche	256	226	196	173	147	330	461	542	244	148
Industries de transformation du poisson	152	157	131	161	177	168	158	139	93	112
Industries manufacturières (transformation du poisson exclue)	386	344	308	402	460	418	456	424	420	336
Matériel de transport	312	254	191	150	246	179	207	142	281	609
Bâtiments commerciaux, hôtels, etc.	204	260	269	257	296	323	499	372	339	318
Machines et matériels divers	165	212	199	303	369	368	458	449	288	358
Construction de logements	870	952	865	955	825	711	812	932	958	952
Bâtiment et travaux publics	1 478	1 366	1 153	1 170	1 068	1 006	1 197	1 250	1 317	1 298
Production et distribution d'électricité	537	497	366	311	152	111	124	168	226	310
Chauffage géothermique et alimentation en eau	245	140	93	115	133	104	97	146	169	106
Communications	432	444	423	474	488	488	620	489	464	427
Bâtiments publics	264	285	271	270	295	303	356	447	458	455
Patrimoine national	50 953	52 861	54 173	55 951	57 580	59 521	61 652	64 194	65 563	67 160
Secteur privé ¹	16 551	17 873	18 321	19 043	19 473	20 229	20 627	21 570	21 943	22 450
Bâtiments et travaux publics	18 037	18 737	19 198	19 661	20 006	20 279	20 737	21 238	21 791	22 309
Industrie	16 365	16 251	16 654	17 247	18 101	19 013	20 288	21 386	21 829	22 401

1. Logements et véhicules privés.

Source : National Economic Institute.

Tableau F. **Balance des paiements selon les définitions de l'OCDE**

Millions de dollars des Etats Unis

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Balance des paiements courants	-79	-148	-263	-57	-131	-115	17	-191	-221	-84	-160
Opérations en capital à long terme (à l'exclusion des transactions spéciales)	153	191	214	94	113	155	157	178	208	261	256
a) Capitaux privés	76	100	50	-29	-18	32	47	95	65	70	97
b) Capitaux publics	77	91	164	122	131	123	109	83	143	191	159
Balance de base	74	43	-49	37	-18	40	174	-13	-14	177	95
Opérations en capitaux privés à court terme non monétaires	16	22	-10	-47	25	128	-43	76	15	-104	-44
Opérations en capitaux publics à court terme non monétaires	-7	19	16	4	23	-58	-4	-16	22	-24	-2
Erreurs et omissions	-44	-14	-47	2	-28	-53	-18	-59	-4	13	26
Balance des opérations non monétaires	39	69	-90	-5	1	56	108	-12	19	63	75
Opérations à court terme des institutions monétaires privées	-5	3	-6	16	-16	8	-9	-6	-17	-8	-
Balance des règlements officiels	34	72	-95	11	-15	64	99	-18	1	55	74
Tirages sur le FMI	-25	-11	18	-1	-	-	-13	-14	-	-	-
Opérations spéciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers comptes officiels	-4	-4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allocations de DTS	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations des réserves (+ = accroissement)	10	60	-78	10	-15	64	86	-32	1	55	74
a) Or	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Avoirs en devises	7	62	-66	8	-15	64	87	-34	2	56	74
c) Position de réserve au FMI	5	-	-10	4	-	-	-	-	-	-	-
d) Droits de tirage spéciaux	-2	-2	-2	-2	-	-	-	2	-1	-1	-

Source : OCDE.

Tableau G. **Revenus et dépenses de l'administration centrale et de la sécurité sociale**

En millions de couronnes; sur la base du fait générateur

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991 ¹
Recettes courantes	17 994	23 889	31 304	41 218	53 876	71 300	86 280	95 582	105 050
Impôts directs	3 054	3 976	4 616	7 630	8 273	14 110	17 864	22 400	25 680
Impôts indirects	12 500	17 115	22 850	29 334	40 462	51 011	59 646	65 900	72 270
Autres	2 440	2 798	3 838	4 254	5 141	6 179	8 770	7 282	7 100
Dépenses courantes	15 797	19 197	27 747	36 130	47 442	64 517	78 474	86 158	97 650
Consommation publique	9 009	10 845	15 681	21 049	28 650	36 535	42 871	48 908	54 900
Intérêts versés	1 777	2 297	3 300	3 931	4 340	7 174	9 685	9 500	10 750
Transferts courants et subventions	5 012	6 055	8 766	11 150	14 451	20 808	25 918	27 750	32 000
Solde du budget courant	2 197	4 692	3 557	5 088	6 434	6 783	7 806	9 424	7 400
Recettes en capital	408	526	680	820	1 044	1 229	1 521	1 941	2 200
Transferts en capital	88	120	129	109	181	211	276	433	500
Consommation de capital fixe	320	406	551	711	863	1 018	1 245	1 508	1 700
Dépenses en capital	3 713	3 679	5 879	11 902	8 475	11 966	16 037	13 350	15 600
Formation brute de capital fixe	969	1 279	1 889	1 871	3 065	3 960	4 417	6 150	7 500
Transferts en capital	2 744	2 400	3 990	10 031	5 410	8 006	11 620	7 200	8 100
Solde des opérations en capital	-3 305	-3 153	-5 199	-11 082	-7 431	-10 737	-14 516	-11 409	-13 400
Solde financier	-1 108	1 539	-1 642	-5 994	-997	-3 954	-6 710	-1 985	-6 000
Accroissement net des créances	984	3 229	3 597	-2 955	4 347	4 887	4 348
Besoin de financement	2 092	1 690	5 239	3 039	5 344	8 841	11 058

1. Estimation.

Source : National Economic Institute.

Tableau H. Prises de poissons salaires et prix

	Prises de poissons (milliers de tonnes métriques)					Salaires et prix (indices, 1980 = 100)								
	Total	Poisson de fond, etc.	Hareng	Capelans	Crevettes, langoustes, crustacés	Taux des salaires horaires ¹	Indices				Prix à l'exportation des produits de la pêche ²			
							Total coût de la vie	des prix à la consommation	des conditions du crédit	Coûts de la construction	Poisson frais et réfrigéré	Produits congelés	Produits salés	Farine et huile de poisson
1979	1 641	578	45	964	10	63.7	63.1	62.0	63.4	64.4	68.5	74.4	64.2	64.5
1980	1 508	659	53	760	12	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1981	1 441	716	40	642	11	152.1	150.9	150.6	151.8	152.4	124.2	144.8	173.3	152.3
1982	788	690	56	13	24	237.2	227.8	227.5	227.4	236.7	220.4	242.9	263.5	192.5
1983	839	603	59	133	31	362.0	419.8	422.6	407.9	403.4	360.0	500.7	448.4	511.6
1984	1 536	565	50	867	42	443.1	542.3	550.7	545.7	505.3	486.2	593.5	519.5	550.1
1985	1 680	586	50	993	44	591.4	717.9	730.5	712.8	667.9	805.0	821.4	726.8	597.4
1986	1 656	632	66	898	55	787.8	870.6	880.9	888.4	931.9	1 048.2	985.0	1 013.8	627.9
1987	1 637	684	75	810	55	1 083.4	1 034.0	1 047.5	1 043.3	978.9	1 180.0	1 163.6	1 295.5	695.1
1988	1 758	697	93	911	42	1 364.9	1 297.2	1 324.5	1 287.2	1 153.4	1 317.4	1 302.6	1 389.4	873.9
1989	1 513	692	97	670	40	1 526.0	1 570.6	1 619.8	1 524.4	1 420.4	1 768.0	1 618.8	1 640.4	1 189.3
1990	1 506	673	90	694	44	1 632.3	1 803.6	1 858.0	1 760.0	1 673.1	2 321.3	2 117.2	2 277.1	1 111.9
1991	1 055	661	80	257	51	1 749.0	1 926.0	1 984.3	1 894.0	1 800.0	2 483.7	2 523.7	2 645.3	1 295.4

1. Moyennes pondérées; les chiffres pour 1991 sont ceux du premier trimestre.

2. L'indice montre l'évolution des prix à l'exportation (fob) en couronnes islandaises.

Sources : National Economic Institute et Central Bank of Iceland, Economic Statistics.

Tableau I. Commerce extérieur, total et par région

Millions de dollars des Etats-Unis, taux mensuels

	Importations totales, caf	Importations par région						Exportations totales, fob	Exportations par région					
		Pays de l'OCDE				Pays non-OCDE			Pays de l'OCDE			Pays non-OCDE		
		Total	Europe		USA	Europe de l'Est	Pays en voie de dévelop- pement		Total	Europe		USA	Europe de l'Est	Pays en voie de dévelop- pement
			CEE	Autres						CEE	Autres			
1977	50.7	41.6	24.5	10.3	3.3	6.1	2.8	42.7	34.6	16.8	4.0	12.9	5.1	2.0
1978	56.7	47.8	27.4	12.4	4.0	5.6	3.2	54.2	43.6	21.6	5.0	15.9	4.2	3.7
1979	68.8	57.5	34.3	13.9	4.5	8.5	2.7	65.8	58.1	30.7	6.7	18.4	5.3	1.4
1980	83.4	71.0	39.7	15.7	7.8	9.1	3.3	77.5	62.8	36.4	8.1	16.7	6.8	2.2
1981	86.3	74.6	41.0	19.1	6.7	7.8	3.9	75.4	57.3	34.5	5.2	15.7	6.0	1.6
1982	78.6	67.1	38.9	15.6	6.6	7.8	3.7	57.2	48.9	27.8	4.2	14.8	4.8	1.2
1983	69.1	59.5	33.7	14.2	5.4	7.6	2.0	62.5	52.8	27.6	5.5	17.7	5.0	1.6
1984	70.3	60.7	36.2	13.1	4.8	7.5	2.1	61.9	54.6	29.2	5.3	17.6	5.9	1.2
1985	75.5	66.7	40.0	14.9	5.1	6.4	2.3	67.8	61.0	33.1	5.9	18.3	5.3	1.4
1986	93.1	83.9	49.5	19.2	6.5	5.8	3.3	91.2	83.1	49.5	9.2	19.8	5.0	1.5
1987	131.9	119.6	69.1	27.3	9.4	7.2	5.1	114.3	105.4	65.6	9.6	20.9	5.4	1.8
1988	133.6	121.3	69.0	29.7	10.1	7.2	5.1	119.5	108.5	70.6	12.2	16.2	6.3	3.3
1989	116.7	104.5	65.6	22.4	13.0	7.3	4.8	116.7	104.0	65.6	13.3	16.4	6.2	6.0
1990	138.7	124.1	59.7	22.7	19.7	9.0	5.5	132.6	123.2	89.9	11.6	13.1	3.8	4.7

Sources : Central Bank of Iceland et OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, Séries A*.

Tableau J. Commerce extérieur, par groupe de produits

Millions de dollars des Etats-Unis

Importations par groupe de produits							Exportations par groupe de produits								
Total	Matériel de transport	Autres importations					Total	Produits de la pêche, total	Filets de poisson congelé	Hareng salé	Farine de harengs et de capelans	Produits de l'agriculture	Produits en aluminium	Autres produits manufacturés	
		Total	Aliments et animaux vivants	Produits manufacturés	Machines et équipements	Autres marchandises									
SITC N°	78-79	0	6	71-77											
1978	673.4	66.6	606.8	57.7	141.4	137.1	270.6	649.4	496.2	216.6	15.5	63.4	16.2	87.3	40.9
1979	825.0	74.0	751.0	68.7	159.0	143.7	379.6	789.1	589.3	258.4	22.1	60.9	21.3	106.3	64.3
1980	1 000.1	102.7	897.4	82.3	194.1	172.6	448.4	931.2	697.1	266.4	21.7	61.6	17.7	113.2	88.7
1981	1 021.0	107.8	913.2	81.3	189.4	183.8	458.7	902.5	706.4	237.1	22.1	45.3	13.3	87.5	86.2
1982	941.5	87.5	854.0	76.1	182.3	169.1	426.5	677.0	507.9	220.0	17.7	8.5	9.0	68.0	82.7
1983	815.2	58.4	756.8	72.9	156.7	139.0	388.2	745.3	506.7	245.9	18.3	1.9	9.1	130.9	87.4
1984	821.3	65.4	755.9	69.5	149.6	155.9	380.9	744.2	500.2	222.3	24.5	42.3	13.9	108.2	99.4
1985	904.0	60.7	843.3	72.0	163.1	185.0	423.2	813.9	609.3	261.5	21.2	44.4	13.1	80.5	102.1
1986	1 115.3	135.4	979.9	85.2	211.1	233.3	450.3	1 095.8	843.8	320.7	18.0	57.0	16.9	100.5	115.7
1987	1 581.3	268.4	1 312.9	99.8	275.6	337.9	599.6	1 374.3	1 044.5	381.8	21.7	50.9	26.1	131.6	144.4
1988	1 590.3	266.8	1 323.5	106.7	286.4	318.2	612.2	1 431.2	1 016.9	367.1	24.6	75.1	24.8	153.8	167.0
1989	1 395.0	183.8	1 211.2	110.7	256.6	269.1	574.8	1 401.3	994.3	398.2	21.8	63.1	23.9	180.1	164.8
1990	1 654.6	260.8	1 393.8	122.5	278.4	318.9	674.0	1 590.8	1 200.4	523.1	26.1	54.0	30.5	164.7	159.4

Sources : Central Bank of Iceland et OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, Série C.*

Tableau K. Monnaie et crédit

Fin de période

	Banque Centrale		Monnaie			Banques de dépôt			Crédits accordés par les banques de dépôt				Réserves de change		
	Taux d'intérêt de découvert bancaire (taux annuel)	Position nette du gouvernement	M1 ¹	M2 ²	M3 ³	Réserves obligatoires	Dépôts à vue	Liquidités extérieures nettes	Total	<i>dont à :</i>			Réserves extérieures nettes	Avoirs à court terme sur l'étranger des banques commerciales	
										Agri-culture	Pêche-ries et traite-ment de poisson	Indus-trie et com-merce			Const-ruktion de loge-ments
	% ⁴		Millions de couronnes												
1978	36.0	305	429	1 122	1 606	337	307	34	1 421	240	333	376	156	173	29
1979	45.0	303	625	1 677	2 503	556	468	47	2 235	378	501	617	273	404	-104
1980	55.8	336	1 010	2 773	4 137	1 001	791	78	3 533	532	817	978	456	910	-323
1981	55.3	268	1 620	4 841	7 056	1 900	1 224	69	6 165	800	1 421	1 645	781	1 637	-447
1982	58.0	145	2 089	7 133	11 149	3 039	1 570	198	11 592	1 273	3 111	3 386	1 197	1 494	-1 217
1983	58.2	852	3 700	12 372	19 902	5 582	2 941	-45	20 628	2 191	5 570	5 806	2 183	2 603	-3 088
1984	31.5	1 159	5 299	18 666	26 575	7 142	4 354	283	30 149	2 860	8 857	8 694	2 830	2 160	-5 710
1985	44.0	3 147	6 662	30 126	39 135	6 956	5 436	144	39 622	4 028	8 537	12 567	3 678	7 671	-10 022
1986	30.5	2 806	9 682	41 368	52 940	9 176	7 991	461	48 651	4 972	7 602	15 782	4 651	11 273	-7 860
1987	35.9	5 550	12 750	56 902	71 602	9 877	10 562	658	71 701	6 367	11 699	22 596	6 171	10 537	-11 105
1988	43.9	9 117	14 853	73 271	88 802	10 529	12 302	1 700	95 505	7 681	17 161	28 737	8 064	11 887	-15 399
1989	35.9	8 237	19 725	92 548	112 998	13 928	16 750	2 943	118 122	9 254	19 261	34 518	11 325	19 951	-11 512
1990	27.0	3 594	24 644	105 731	129 802	10 951	21 586	2 379	136 547	10 589	17 939	36 037	12 916	23 459	-8 596
1991	25.0	8 748	29 903	116 764	148 444	10 418	26 660	3 465	153 058	10 548	19 259	39 671	13 937	24 072	

1. Pièces et billets, dépôts à vue.

2. Masse monétaire au sens large plus ensemble des dépôts d'épargne.

3. M2 plus dépôts à terme.

4. Moyenne annuelle.

Sources : Central Bank of Iceland.

Tableau L. Secteur public

	1960	1970	1980	1987	1988	1989	1990
Comptes des administrations publiques (en pourcentage du PIB)							
Recettes courantes	28.2	30.2	33.3	32.4	35.2	35.3	34.4
Recettes fiscales ¹	27.2	29.6	31.1	29.8	32.8	32.4	31.8
Recettes d'intérêts	2.0	2.1	2.0	2.2	1.7
Recettes en capital	0.7	0.6	0.7	0.7
Dépenses totales	25.8	29.9	32.2	33.7	37.5	38.7	35.8
<i>dont :</i>							
Dépenses courantes	27.8	30.7	31.1	29.7
Transferts courants	5.1	5.6	5.8	5.7
Subventions	3.2	2.3	3.1	3.2	2.5
Dépenses en capital	5.9	6.8	7.6	6.1
Formation brute de capital fixe	3.5	4.1	4.3	4.2
Transferts en capital	2.3	2.7	3.3	1.9
Recettes fiscales en pourcentage du total des recettes fiscales des administrations publiques							
Administrations publiques							
Impôts directs	31.5	30.9	26.9	24.8	29.1	30.2	32.3
Impôts indirects	68.5	69.1	73.0	75.2	70.9	69.8	67.7
Administrations centrale et sécurité sociale							
Total des impôts	79.1	78.5	78.2	79.2
Impôts directs	13.4	17.0	18.0	20.1
Impôts indirects	65.7	61.5	60.2	59.1
Administration locale							
Total des impôts	22.5	22.8	20.2	20.9	21.5	21.8	20.8
Impôts directs	11.4	12.1	12.2	12.2
Impôts indirects	9.5	9.5	9.6	8.7

1. Impôts directs et indirects.

Sources : National Economic Institute et *Sögülegi Yfirlit Hagtabna*, 1945-1988, National Economic Institute.

Tableau M. **Marché du travail**

	Région de la capitale	Ouest	Fjords de l'ouest	Nord-ouest	Nord-est	Est	Sud	Péninsule de Reykjanes	Total
Emploi									
(nombre d'années-personnes)									
1980	57 481	6 510	5 208	4 674	11 104	5 913	8 602	6 783	106 275
1988	76 858	7 133	5 190	4 950	12 105	5 978	9 057	7 471	128 742
1989	75 142	7 250	5 158	5 233	12 100	6 088	9 576	7 641	128 187
1990	74 823	7 219	5 136	5 211	12 049	6 062	9 535	7 609	127 644
1991	75 721	7 306	5 197	5 274	12 193	6 135	9 650	7 700	129 176
Taux de chômage (en pourcentage)									
1980	0.2	0.2	0.1	0.9	0.7	0.5	0.4	0.3	0.3
1988	0.2	1.4	0.3	2.0	1.4	1.2	1.5	0.7	0.6
1989	1.1	2.6	0.8	3.4	2.6	2.6	2.4	2.0	1.7
1990	1.2	2.6	0.4	3.0	3.3	3.3	2.5	1.9	1.8
1991	0.9	1.9	0.4	2.9	2.9	2.8	2.1	2.3	1.5
			1961	1970	1980	1987	1988	1989	1990
Population par groupe d'âge									
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)									
Personnes âgées de moins de 15 ans et de plus de 65 ans		2.0	-0.4	0.3	0.4	0.6	0.8	0.8	0.8
Personnes âgées de 15 à 19 ans		3.3	1.8	-0.4	1.7	1.4	0.9	1.5	1.5
Personnes âgées de 20 à 64 ans		1.9	1.1	1.9	2.0	1.1	1.4	0.8	0.8
Personnes âgées de 15 à 64 ans		2.1	1.2	1.5	1.9	1.1	1.3	0.8	0.8
Population totale		2.1	0.5	1.1	1.4	0.9	1.1	0.8	0.8
Offre de main-d'œuvre (pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)									
		-0.1	2.0	3.3	5.5	-2.8	-0.4	-0.4	
Arrêts de travail									
Nombre d'arrêts	..		65	14	34	15	16	1	
Jours de travail perdus	..		48	48	116	131	611	34	
Nombre de participants	..		15 705	4 220	8 432	11 642	2 028	377	
Nombre de jours-personnes perdus	..		303 743	30 760	98 527	100 773	79 970	231	
Membres de l'ASI (non-compris les pêcheurs)	..		296 596	16 044	8 773	110 773	2 250	231	
Pêcheurs	..		7 147	3 696	66 140	0	0	0	
Autres	..		0	11 020	23 614	0	77 720	0	

Sources : National Economic Institute.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie		
Population																												
Total	Milliers	1989	16 833	7 624	9 938	26 248	5 132	4 964	56 160	61 990	10 033	253	3 515	57 525	123 120	378	14 849	3 343	4 227	10 337	38 888	8 493	6 723	55 255	57 236	248 762	23 690	
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1989	2	91	326	3	119	15	102	249	76	2	50	191	326	145	364	12	13	112	77	19	163	71	234	27	93	
Accroissement moyen annuel net sur 10ans	%	1989	1.5	0.1	0.1	1.0	0.0	0.4	0.5	0.1	0.5	1.1	0.4	0.6	0.4	0.6	0.6	0.4	0.5	0.5	0.2	0.6	2.4	0.2	1.0	0.8	0.8	
Emploi																												
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1989	7 725	3 342	3 670	12 486	2 610	2 460	21 484	27 208	3 671	140	1 077	20 833	61 280	181	6 065	1 461	2 014	4 377	12 260	4 466	3 518	16 771	26 457	117 342	..	
Dont : Agriculture	% de l'ECN		5.5	8.0	2.8	4.3	5.7	8.9	6.4	3.7	25.3	10.0	15.1	9.3	7.6	3.3	4.7	10.3	6.6	19.0	13.0	3.6	5.6	50.1	2.1	2.9	..	
Industrie	% de l'ECN		26.5	37.0	28.5	25.7	27.4	30.9	30.1	39.8	27.5	30.7	28.4	32.4	34.3	31.5	26.5	25.4	35.3	32.9	29.4	29.4	35.1	29.4	29.4	26.7	..	
Services	% de l'ECN		68.0	55.1	68.7	70.1	66.9	60.2	63.5	47.1	59.3	56.5	58.2	58.2	65.2	68.8	64.3	68.1	45.7	54.0	67.0	59.3	29.5	68.4	70.5	
Produit intérieur brut (PIB)																												
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1989	282.4	126.5	153.0	545.5	106.2	115.5	958.2	1 189.1	54.2	5.2	33.9	865.8	2 869.3	7.0	223.7	41.7	90.2	45.3	380.3	189.9	177.2	79.1	837.5	5 132.0	81.8	
Par habitant	\$ÉU		16 800	16 603	15 393	20 783	20 685	23 270	17 061	19 182	5 399	20 516	9 644	15 051	23 305	18 613	15 063	12 503	21 341	4 623	9 711	22 360	26 350	1 432	14 642	20 629	3 454	
Aux prix courants ³	Milliards de \$ÉU	1989	240.4	102.1	135.0	506.7	74.9	74.6	818.0	929.0	72.8	4.0	31.6	799.7	1 934.4	6.5	203.6	38.2	69.4	72.1	401.2	131.7	119.0	247.4	820.6	5 132.0	..	
Par habitant	\$ÉU		14 304	13 407	13 587	19 305	14 594	15 030	14 565	14 985	7 253	15 870	8 984	13 902	15 712	17 192	13 709	11 446	16 422	7 360	10 244	15 511	17 699	4 481	14 345	20 629	..	
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1989	3.9	2.7	2.6	3.9	2.0	4.0	2.7	2.6	2.2	3.1	3.2	4.5	4.4	2.4	0.8	2.2	4.3	4.2	2.3	2.3	3.0	3.8	3.6	
Formation brute de capital fixe (FBCF)	% du PIB	1989	25.5	24.0	19.1	22.2	18.2	27.6	20.8	20.5	18.5	18.7	18.4	20.2	31.0	24.1	21.0	27.5	26.2	24.0	21.2	27.6	22.8	19.6	16.6	14.5	..	
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB		10.7	10.2	9.5	7.5	8.0	10.9	9.3	8.0	5.1	9.9	10.6	13.0	10.9	10.9	10.5	9.4	9.8 (86)	8.5	9.6	9.5	11.7 (87)	9.4	7.8	
Construction de logements	% du PIB		5.4	4.7	4.1	7.4	4.2	7.7	5.1	5.3	4.6	4.3	3.6 (88)	4.8	6.1	4.3	4.9	4.1	4.8 (86)	4.9	5.2	6.7	5.8 (87)	3.8	4.4	
Croissance annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1989	6.1	4.6	7.5	8.1	3.5	6.3	5.3	3.5	1.3	1.6	0.5	4.1	8.1	7.8	5.7	3.2	0.2	8.9	11.1	6.5	6.7	6.9	3.9	
Taux d'épargne brute⁴	% du PIB	1989	22.5	26.0	20.9	19.9	17.4	25.6	21.3	26.5	14.7	16.6	19.7	20.2	34.2	60.9	24.3	17.4	24.8	26.0	22.1	18.7	34.0	24.0	15.4	15.6
Ensemble des administrations publiques																												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1989	16.4	18.1	14.4	18.7	25.1	19.8	18.3	18.7	21.6	19.07	15.4	16.8	9.2	16.0	15.3	16.4	21.0	16.1	15.1	26.0	12.9	16.0	19.4	17.9	14.4	
Emplois courants ⁵	% du PIB	1989	32.1	44.9	53.3	41.6	56.0	35.1	46.2	41.6	47.7	32.1	49.9 (87)	47.1	25.6	45.0 (86)	51.7	..	50.9	40.4 (86)	35.5 (88)	57.3	29.9	..	37.6	34.6	..	
Ressources courantes	% du PIB	1989	34.2	46.1	48.5	39.6	57.4	39.9	46.5	44.6	31.8	36.6	43.7 (87)	41.1	33.3	52.9 (86)	50.1	..	54.9	37.6 (86)	36.3 (88)	64.1	34.1	..	39.7	31.8	..	
Apports nets d'aide publique au développement	% du PNB	1989	0.38	0.23	0.43	0.43	0.88	0.57	0.75	0.41	0.07	0.04	0.16	0.39	0.32	0.26	0.97	0.23	1.05	0.18	0.06	0.88	0.33	..	0.31	0.17	..	
Indicateurs du niveau de vie																												
Consommation privée par habitant ⁶	\$ÉU	1989	8 258	7 434	8 486	11 225	7 705	7 766	8 733	8 120	5 026	9 447	5 079	8 577	9 068	9 534	8 133	7 007	8 224	4 683	6 443	8 090	10 181	2 768	9 154	13 768	1 638*	
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1988	435 (87)	370	349	454 (86)	321	344	394	457	130	488	210 (87)	408	241	443	348	490	388	190 (87)	263	400	419	20 (83)	318	559	129 (87)	
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1987	550 (85)	525	478	780	864	617 (85)	608 (85)	650	413	525	265 (85)	488	555 (85)	425 (86)	639	697	622 (84)	202	396	890 (83)	856 (86)	91	524 (84)	650 (84)	154 (86)	
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1986	472	323	301	546	386	372	379	174	306	216	255	585	253	327	358	348	157	322	393	393	411	165	534	813	176	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1989	2.3 (86)	2.1	3.3 (88)	2.2 (88)	2.7 (88)	2.0	2.6	3.0	3.2 (88)	2.7 (88)	1.5 (88)	1.3 (88)	1.6 (88)	1.9 (88)	2.4	1.9	2.5 (87)	2.8	3.7	3.1	2.9	0.8	1.4 (88)	2.3 (88)	1.8 (86)	
Mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	Nombre	1989	7.9	8.3	8.6	7.2 (88)	7.5	6.1 (88)	7.5	7.5	9.9	5.3	7.6	8.9	4.6	9.9	6.8	10.8 (88)	8.3 (88)	12.2	7.8	5.8	7.3	6.5 (88)	8.4	9.7	24.8 (88)	
Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)																												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1989	5.3	4.7	2.9	3.9	6.0	7.6	3.9	16.1	..	6.1	6.9	3.3	..	2.1	9.2	9.0	15.6	8.8	7.9	8.4	2.7	220.8		
Prix à la consommation	%	1989	7.8	2.2	2.4	4.3	4.3	4.9	3.6	1.3	17.1	23.7	3.7	6.2	1.1	1.8	0.7	11.2	6.6	12.6	6.9	5.6	2.1	50.6	5.3	3.6	210.2	
Commerce extérieur																												
Exportations de marchandises, fob ⁷	Milliards de \$ÉU	1989	37 191	32 448	100 081 ⁷	117 154	28 113	23 279	179 192	340 987	7 595	1 429	20 782	140 596	274 266	.. ⁸	107 760	8 883	27 145	12 722	43 408	51 592	51 683	11 557	153 121	363 811	13 363	
En pourcentage du PIB	%		13.2	25.7	65.4	21.5	26.5	20.2	18.7	28.7	14.0	61.3	16.2	9.6	..	48.2	21.3	30.1	28.1	11.4	27.2	29.2	14.6	18.3	7.1	16.3		
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.0	15.6	14.0	6.2	12.0	11.5	13.0	14.7	9.5	14.2	13.9	10.1	..	10.4	10.2	7.5	19.6	13.3	11.9	14.8	10.1	10.3	10.8	9.8		
Importations de marchandises, ca ⁸	Milliards de \$ÉU	1989	40 981	38 902	98 586 ⁸	114 288	26 721	24 537	186 159	269 403	16 200	1 407	17 490	152 910	209 763	..	104 224	8 822	23 630	18 842	70 971	49 113	58 464	15 793	197 806	473 211	14 802	
En pourcentage du PIB	%		14.5	30.8	64.4	21	25.2	21.2	19.4	22.7	29.9	27.1	17.7	7.3	..	46.6	21.1	26.2	41.6	18.7	25.9	33.0	20.0	23.6	9.2	18.1		
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		12.7	14.7	12.2	9.2	10.0	14.5	13.2	12.0	11.0	10.8	12.7	9.0	..	10.9	7.4	11.2	18.9	19.8	13.2	14.7	7.8	13.5	7.8	8.6		
Réserves officielles totales⁹	Milliards de DTS	1989	10 486	6 543	8 192 ⁷	12 217	4 868	3 889	18 728	46 196	2 453	257	3 087	35 551	63 887	..	12 562	2 303	10 490	7 573	31 554	7 274	19 234	3 638	26 456	48 358	3 147	
En ratio des importations mensuelles de marchandises	ratio		3.1	2.0	1.0	1.3	2.2	1.9	1.2	2.1	1.8	2.2	2.8	3.7	..	1.4	3.1	5.3	4.8	5.3	1.8	3.9	2.8	1.6	1.2	2.6		

* Aux prix et taux de change courants.
 1. Sauf indication contraire.
 2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.
 4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.
 7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans la Belgique.

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non-membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 75 économistes confirmés venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 262 512 ou FF 323 916 pour les administrateurs (économistes), et de FF 375 708 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.
Galeria Güemes, Florida 165, 4° Piso
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391
Telefax: (1) 331.1787

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411
Telefax: (03) 873.5679

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien I Tel. (0222) 533.50.14

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Launoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Telefax: (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algoma Road
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333
Telefax: (613) 741.5439

Stores:

61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171

Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications

165 University Avenue
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 581.1552
Telefax: (416) 581.1743

CHINA - CHINE

China National Publications Import
Export Corporation (CNPIEC)
P.O. Box 88
Beijing Tel. 44.0731
Telefax: 401.5661

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Telefax: (33) 12.93.87

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki Tel. (358 0) 12141
Telefax: (358 0) 121.4441

FRANCE

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance:
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00
Telefax: (33-1) 45.24.85.00 or (33-1) 45.24.81.76
Telex: 620 160 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :

75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.67
(33-1) 45.24.81.81

Documentation Française

29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)
6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International

10, avenue d'Iéna
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris Tel. 47.27.18.56

Librairie Lavoisier

11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien

20, rue Soufflot
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques

30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.

49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université

12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française

165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre
Schedestrasse 7
D-W 5300 Bonn 1 Tel. (0228) 21.60.45
Telefax: (0228) 26.11.04

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavrokordatou 9
106 78 Athens Tel. 322.21.60
Telefax: 363.39.67

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
13-15 Lock Road
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31
Telefax: 739.49.75

ICELAND - ISLANDE

Mál Mog Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavík Tel. 162.35.23

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Telefax: (11) 332.5993
17 Park Street
Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdji-Lipi
P.O. Box 269/JKSMG/88
Jakarta 12790 Tel. 583467
Telex: 62 875

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street
Dublin 1 Tel. 74.48.35/74.96.77
Telefax: 74.84.16

ISRAEL

Electronic Publications only
Publications électroniques seulement
Sophist Systems Ltd.
71 Allenby Street
Tel-Aviv 61534 Tel. 3-29.00.21
Telefax: 3-29.92.39

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bartolini 29
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli

Via Hoepli 5
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica

Dott. Lucio de Biasio 'Aeiuo'
Via Coronelli, 6
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52
Telefax: (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016
Telefax: (81.3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul Tel. 730.78.91
Telefax: 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

Co-operative Bookshop Ltd.
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 757.3661

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070 3) 78.99.11
Tel. (070 3) 78.98.80
Voor bestellingen: Tel. (070 3) 47.63.51
Telefax: (070 3) 47.63.51

**NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZÉLANDE**

Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington Tel. (04) 496.5652
Telefax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narveaens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6 Tel. (02) 57.33.00
Telefax: (02) 68.19.01

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam
Lahore 3 Tel. 66.839
Telex: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1117 Lisbon Codex Tel. (01) 347.49.82/3/4/5
Telefax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte. Ltd.
Pei-Fu Industrial Building
24 New Industrial Road No. 02-06
Singapore 1953 Tel. 283.1786/283.1798
Telefax: 284.8875

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001 Tel. (91) 431.33.99
Telefax: (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Ciento 391
08009 - Barcelona Tel. (93) 488.34.92
Telefax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Moja
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona
(Subscriptions) Tel. (93) 318.80.12
(Publicacions) Tel. (93) 302.67.23
Telefax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
c/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3 Tel. (1) 574240, 573551-2
Telefax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Fackboks/Retaget
Box 16356
Regeringsgatan 12
103 27 Stockholm Tel. (08) 23.89.00
Telefax: (08) 20.50.21

Subscription Agency - Agence d'abonnements

Wennergren-Williams AB
Nordensflychtavägen 74
Box 30004
104 25 Stockholm Tel. (08) 13.67.00
Telefax: (08) 618.62.32

SWITZERLAND - SUISSE

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres
et périodiques)
Chemin des Palettes 4
1020 Renens/Lausanne Tel. (021) 635.08.65
Telefax: (021) 635.07.80

Mail orders only - Commandes

par correspondance seulement
Librairie Payot
C.P. 3212
1002 Lausanne Telefax: (021) 311.13.92

Librairie Unilivres

6, rue de Candolle
1205 Genève Tel. (022) 320.26.23
Telefax: (022) 329.73.18

Subscription Agency - Agence d'abonnements

Naville S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge Tel.: (022) 308.05.67
Telefax: (022) 308.05.88

See also - Voir aussi :

OECD Publications and Information Centre
Schedenstrasse 7
D-W 5300 Bonn 1 (Germany)
Tel. (49.228) 21.60.45
Telefax: (49.228) 26.11.04

TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397
Telefax: (02) 394.9176

THAILAND - THAÏLANDE

Sukait Siam Co. Ltd.
113, 115 Fuang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbopith
Bangkok 10200 Tel. (662) 251.1630
Telefax: (662) 236.7783

TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İst-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 13
Kavaklıdere/Ankara Tel. 428.11.40 Ext. 2458
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul Tel. 160.71.88
Telex: 43482B

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

HMSO
Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011
Postal orders only:
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Personal Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Telefax: (071) 873 8200

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre
2001 L Street N.W., Suite 700
Washington, D.C. 20036-4910 Tel. (202) 785.6323
Telefax: (202) 785.0350

VENEZUELA

Libreria del Este
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán
Caracas 106 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297
Telegram: Librate Caracas

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga
Knez Mihajlova 2, P.O. Box 36
Beograd Tel. (011) 621.992
Telefax: (011) 625.970

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

IMPRIMÉ EN FRANCE

•
LES ÉDITIONS DE L'OCDE
2 rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
n° 46100

(10 92 17 2) ISBN 92-64-23678-3
ISSN 0304-3363

•

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1991*
AUSTRALIE, *AVRIL 1992*
AUTRICHE, *AVRIL 1992*
BELGIQUE-LUXEMBOURG, *DÉCEMBRE 1990*
CANADA, *AOÛT 1991*
DANEMARK, *AOÛT 1991*
ESPAGNE, *MARS 1992*
ÉTATS-UNIS, *NOVEMBRE 1991*
FINLANDE, *AOÛT 1991*
FRANCE, *JUIN 1992*
GRÈCE, *JUIN 1991*
IRLANDE, *MAI 1991*
ISLANDE, *JUIN 1992*
ITALIE, *SEPTEMBRE 1991*
JAPON, *NOVEMBRE 1991*
NORVÈGE, *MARS 1992*
NOUVELLE-ZÉLANDE, *FÉVRIER 1991*
PAYS-BAS, *DÉCEMBRE 1991*
PORTUGAL, *JANVIER 1992*
ROYAUME-UNI, *AOÛT 1991*
SUÈDE, *DÉCEMBRE 1990*
SUISSE, *SEPTEMBRE 1991*
TURQUIE, *MARS 1991*
YOUGOSLAVIE, *JUIN 1990*

Études des pays "Partenaires pour la transition"

HONGRIE, *JUILLET 1991*
RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE TCHÈQUE ET SLOVAQUE, *DÉCEMBRE 1991*
POLOGNE (à paraître en 1992)